

Trente-cinq ans de racines montréalaises



Francesco et les jeunes.

PHOTOS PHILIPPE BOSSE, La Presse

Gardiennes de la famiglia

Cinq des dix enfants de Raffaele et Carolina Muoio ont quitté le petit village Mendicino, en Calabre, pour s'établir à Montréal, dans les années 50.

Luigi, le premier arrivé, a, plus tard, rejoint ses trois frères et sa sœur, qui avaient, eux, émigré dans l'État de New York.

Mais les quatre filles finiront leur jour au Québec. Emilia, la mère de Francesco Ruffolo, notre expert généalogique des Muoio, repose dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Rosina (84 ans), Angelica (73 ans) et Giuseppina (70) sont toujours bien vivantes. Nous les avons rencontrées, chez Rosina, rue Marquette entre les rues Villieray et Jean-Talon.

Rosina était déjà veuve quand elle est venue à Montréal, avec trois de ses 9 enfants, les autres se

sont dispersés de par le monde (Italie, Australie et Allemagne). Hormis quelques civilités, en français ou en anglais, Rosina ne parle que l'italien.

Angelica, mariée à Eugenio Reda, compte sept enfants et 12 petits enfants, qui vivent presque tous dans la région montréalaise. Parlant très peu le français et l'anglais, c'est en italien qu'elle a fait et continue de faire sa vie à Montréal, où elle coule ses vieux jours dans un duplex, avec son mari, débardeur de son ancien métier.

Giuseppina vit avec son mari, Luigi Trozzo, chez leur fille unique, Mary, à Chomeday. Ils sont longtemps demeurés dans un triplex de Saint-Michel, avec la famille de sa sœur Emilia. Giuseppina se débrouille en français et

en anglais, mais n'est vraiment à l'aise que dans la langue maternelle des Muoio.

«Nous sommes venus ici pour nos enfants et nous allons mourir avec nos enfants», répondent en chœur les trois mamas quand on teste leur intention de retourner en Calabre.

Les enfants et la famiglia! Deux mots qui résument le credo et la raison de vivre de ces gardiennes du foyer. Dans les usines de vêtement, où elles ont peiné toute leur vie, à la cuisine et au jardin, elles ont façonné la communauté italienne de Montréal.

Ce sont elles qui ont permis aux paysans de Molise, de Sicile et de Calabre, de brûler les étapes le long de l'échelle sociale menant à la classe moyenne en Amérique.



G RALD LEBLANC

C'est lors d'un aller-retour à Pittsburgh, 24 heures de route en auto, que Francesco Ruffolo a contract  le virus g n alogique.

Sentant la fin proche, sa vieille m re, Emilia, voulait   tout prix revoir Salvatore, le fr re am ricain qu'elle n'avait pas vu depuis une vingtaine d'ann es.

C' tait en 1983. Sachant sa m re atteinte de leuc mie, Francesco part donc, avec son jeune fr re Antonio,   la recherche de l'oncle Salvatore, le brailard de la famille.

G n reusement arros es de larmes, les retrouvailles furent  mouvantes. La piq re des racines venait de frapper Francesco, comme en t moigne un splendide arbre g n alogique,  tal  dans un sous-sol de Montr al-Nord.

«Pendant 24 heures dans l'auto, nous avons brass  un paquet de souvenirs, avec l'oncle Salvatore et une cousine de la Virginie», se rappelle Francesco.

Il a refait   rebours le chemin parcouru par les Muoio, le nom de sa m re Emilia, de Mendicino en Calabre,   Montr al en Qu bec, de 1956   1990.

Il a alors rev cu la date historique du 21 juin 1956. Ce fut le jour   pour Vincenzo Ruffolo et Emilia Muoio, ainsi que leurs trois enfants Carolina, Francesco et Antonio. (L'a n , Luigi, retenu en Italie par le service militaire, rejoindrait la famille un an plus tard.)

Francesco se souvient que les temps  taient durs en Cocenza, une province de la r gion calabraise. Briqueteur, son p re trouvait difficilement du travail.   17 ans, un dipl me de cinqui me ann e en poche, Francesco  tait r duit aux menus travaux sur le lopin de terre d'un oncle de Mendicino.

Et il y avait l'invitation pressante de Giuseppina, la s ur d'Emilia, qui avait d j  fait le grand saut en Am rique. C'est effectivement Luigi, le fr re a n  d'Emilia, qui  tait travers  le premier, en 1951, pour ensuite faire venir Giuseppina.

C' tait maintenant le tour d'Emilia. Avec mari et enfants, elle s'embarque donc le 21 juin



LES RACINES DES ITALIENS

1956   bord du Conde Bianco Mano, qui accoste au port d'Halifax, le 2 juillet. C'est ensuite le train vers Montr al, ou Giuseppina et les amis accueillent la famiglia   la gare centrale, le 4 juillet 56.

Quelle odyssee pour le jeune Francesco et son ami Difiore, un pa se de Mendicino! Pour de jeunes Italiens fringants, la tr pidante vie de bateau sur l'Atlantique laissait pr sager le meilleur pour le paradis de l'Am rique.

Puis la r alit  reprenait son cours. Les Ruffolo pass rent   deux cheveux de r ter le train   Halifax. On avait indiqu , sur leurs billets, le wagon 23 d'un convoi qui n'en comptait que 19. Pour ces unilingues italiens, c' tait le d but du choc des langues, qui leur collerait   la peau.

Des racines dans Saint-Michel

  Montr al, la famille s'installe d'abord chez la tante Giuseppina. Papa Vincenzo trouve un emploi chez un paysagiste italien et le jeune Francesco devient plongeur dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine.

Un an plus tard, la famille Ruffolo loue son propre logement, au 8273 Saint-Denis. Six ans plus tard, les deux s urs Muoio, Emilia et Giuseppina, se retrouvent dans un triplex, au 7117 15    Saint-Michel. Chaque famille habite un appartement et la location du troisi me leur permet de devenir propri taire.

C'est l  qu'est mort Vincenzo, le p re de Francesco, en 1970. «Il allait avoir 65 ans et avait rempli sa formule pour obtenir la pension de vieillesse. La formule est rest e sur la table», se rappelle Francesco.

En visitant le cimet re Notre-Dame-des-Neiges, o  reposent son p re et sa m re, morte en 1983, Francesco se dit qu'ils doivent  tre heureux de leur d cision de partir pour l'Am rique.

Vincenzo et Emilia sont morts dans leur propre maison. Leurs quatre enfants sont tous propri taires: Luigi et Francesco   Mont-

r al-Nord, Carolina   Saint-Leonard et Antonio   Saint-Constant. Leurs neuf petits-enfants ont termin  ou termineront le secondaire, la plupart  chevent le coll gial et trois sont inscrits   l'universit .

Que de chemin parcouru en moins de 40 ans par les cinq enfants de Raffaele et Carolina Muoio, qui ont fait le grand saut de Mendicino   Montr al, durant les ann es 50.

Le jardin et la famiglia

Avec sa femme, Anna Rivera, arrivee elle aussi dans les ann es 50, Francesco a r alis  le r ve de tous les Italiens du sud, qui sont d barqu s chez nous, par dizaines de milliers, apr s la seconde guerre mondiale.

Entour  d'arbres fruitiers (pommier, p chier, figuier, vigne...), prolong  dans un jardin plein de tomates et de salade, le bungalow des Ruffolo, rue Paul   Montr al-Nord, t moigne d'un projet de vie r ussi.

Anna nous pr pare un g t r: le saucisson (sopressa), la salade (radicchio), le pain et le muscad t... tout est Italien, tout vient du jardin ou de la cuisine des Ruffolo et tout est d licieux.

La bouffe, la maison, le jardin et la famiglia. Il a fallu trimer pour rassembler ces quatre composantes du bonheur calabrais-montr alais. Il faut donc ajouter une branche, celle du boulot,   l'arbre des valeurs de nos Italiens. C'est comme tailleur, avec une incursion dans le taxi, que Francesco a gagn  le droit   la maison et au jardin de famille. Il travaille toujours, de m me que sa femme, dans une usine de v tement de l'est de l' le.

Depuis le voyage d clencheur   Pittsburgh, Francesco a fait dresser l'arbre g n alogique des Muoio et organise une rencontre annuelle du clan,   Lake George,   mi-chemin, entre New York et Montr al. Ils  taient une centaine, lors de la derni re rencontre, en mai.

Ce portrait g n alogique de Francesco Ruffolo, fils d'Emilia Muoio, r fl te fid lement l'itin raire des Italiens de Montr al, arriv s apr s la seconde guerre mondiale.

En moins de 40 ans, ces paysans, devenus cols bleus, ont atteint leur objectif: la classe moyenne en Am rique.



Les trois vieilles tantes.

De paysans,   cols bleus,   cols blancs

Angelica, Emilia, Giuseppina et Rosina comptent une vingtaine de petits-enfants dans la r gion de Montr al.

Mariza et Vincenzo, les enfants de Francesco et les petits enfants d'Emilia, avaient invit  cinq cousins et cousines   rencontrer La Presse: Rose-Marie Capparelli, Sandra et Sonia Greco, petites-filles de Rosina; Jos e Ruffolo, petite-fille de Giuseppina et Eugenio Reda, petit-fils d'Angelica.

Quarante ans apr s l'arrivee des Muoio   Montr al, ces jeunes adultes, de 16   23 ans, sont en train de graver un autre  chelon de l' chelle sociale, le barreau de l' cole. Tous ont termin  ou termineront bient t le secondaire,

la plupart d crocheront un dipl me coll gial et trois sont d j  inscrits   l'universit .

Ils se d brouillent fort bien en fran ais, comprennent l'italien de leurs parents et parlent habituellement l'anglais, leur langue d'usage, acquise dans une fili re scolaire bien  tablie: le secteur anglais de la C CM, les c geps Dawson, Vanier et ou Champlain, l'universit  Concordia.

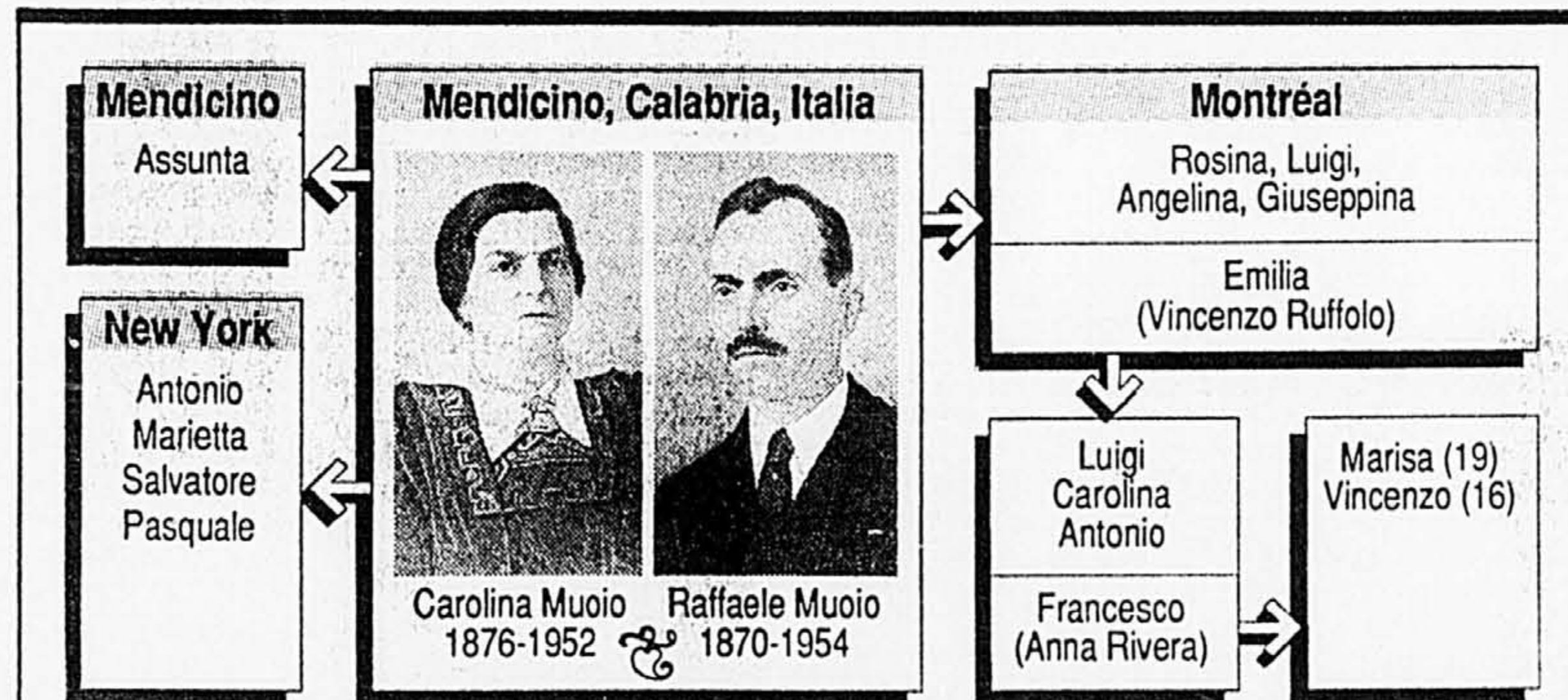
«La sant , la famille et l'argent», viennent en t te de liste de leur  chelle de valeurs. Sauf leurs parents, ils comptent peu d'idoles et ne connaissent ni Pietro Rizzuto, ni John Ciccacia, ni Michel Pallascio...

Ils aiment Montr al, malgr  les

tensions linguistiques et les offensives de francisation, qu'ils d noncent vertement. Ils se d finissent comme Canadiens-Italiens, en excluant toute sp cificit  qu b coise.

Sauf Sonia, qui vient d' pouser un Latino, et Jos e, qui  tudie   la polyvalente multiculturelle de Chomeday, ils fr quentent et pensent marier des Italiens. «Il n'y avait que des Italiens   l' cole secondaire, alors qu'on a commenc    s'int resser aux gars», explique l'une des petites-filles des Muoio.

Petits-enfants de paysans, enfants de cols bleus, ces cols blancs modifieront le portrait de la communaut  italienne de Montr al.



Un arbre   trois branches

Raffaele Muoio (1870-1954) et sa femme Carolina (1876-1952) sont n s et morts   Mendicino, en Calabre, dans le sud de l'Italie. L'arbre de leur descendance comporte plus de 150 feuilles, rattachees aux trois ma tres branches de Mendicino, Montr al et New York. Deux petits rameaux ont pouss  jusqu'en Australie et en Allemagne. Une cinquantaine de leurs enfants et petits enfants sont maintenant des Montr alais, pour toujours semble-t-il.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
editorialiste en chef

Centre-ville: enfin un plan!

Après trois ans de discussions, souvent confuses et ésothériques, Montréal dispose enfin d'un plan d'urbanisme pour son centre-ville, dont le plus grand mérite est celui... d'exister. La version définitive du plan, déjà approuvée par le comité exécutif, devra être entérinée par le conseil municipal le mois prochain.



Les consultations sur le « plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie » ont donné lieu, au printemps, à un débat dans lequel même des urbanistes ont perdu leur latin.

En déposant sans crier gare une longue liste de modifications, le comité exécutif a-t-il voulu transformer le centre-ville en une forêt de gratte-ciel, ainsi que l'ont clamé les promoteurs du patrimoine montréalais? Non, non, non, ces changements ne changent rien, avait protesté l'Hôtel de ville... qui n'en a pas moins reculé sur la plupart des points litigieux.

Ce dérapage a fait dévier le débat sur le centre-ville vers des questions techniques, faisant perdre de vue plusieurs enjeux importants. Et il est bien dommage qu'un dossier aussi déterminant pour l'avenir de Montréal ait pataté dans cette confusion. Souhaitons au moins que cela serve de leçon: l'opération-urbanisme est déjà enclenchée dans les huit autres arrondissements, et il est encore possible d'y associer les Montréalais, en évitant de transformer les discussions en des duels de spécialistes.

Ceci dit, le plan d'urbanisme du centre-ville, même imparfait, est maintenant défini, et c'est tant mieux. Car contrairement à la plupart des autres grandes villes, Montréal n'a encore jamais tenté d'orienter son développement de façon claire, avec des objectifs précis. Résultat: le centre-ville a grandi à la va-comme-je-te-pousse, suivant les intérêts des promoteurs et les projets ponctuels de la mairie. Il suffit d'aller faire un tour sur la rue Sainte-Catherine pour mesurer, entre parkings, sex shops et batisses à l'abandon, l'état de décrépitude de la principale artère commerciale de Montréal.

Particularité montréalaise, 20 p. cent du territoire du centre-ville est formé de terrains vagues. L'un des grands objectifs du plan est justement d'obtenir ces caries urbaines. L'administration Doré souhaite attirer dans le centre-ville 10 000 nouveaux logements et un million de mètres carrés d'espace à bureaux d'ici dix ans. Pour ce faire, le plan précise les vocations des différents secteurs de l'arrondissement Ville-Marie, confine les super-tours à bureaux dans le centre des affaires et protège les quelques rares quartiers résidentiels. Une série de mesures visent à éviter les répétitions de certaines erreurs (et horreurs) architecturales héritées du passé, et à blinder le patrimoine montréalais contre l'appétit des spéculateurs.

Le plan d'urbanisme n'est pas un outil juridique - c'est plutôt une toile de fond à partir de laquelle sera conçu, d'ici un an, un règlement de zonage du centre-ville. Mais d'ici là, la Ville serait

bien mal venue d'approuver des projets défiant ses propres orientations.

Avec la dernière mouture du plan directeur, l'administration a réussi à calmer la plupart des protestataires qui s'inquiétaient de voir naître un nouveau Manhattan au bord du Saint-Laurent. Mais certaines craintes persistent. On peut se demander, par exemple, si la ville ne remet pas en cause l'objectif de « boucher les trous » du centre-ville en autorisant une très forte densité dans le centre des affaires.

Chose certaine, un plan d'urbanisme, même le meilleur, demeure soumis aux lois du marché et du contexte économique. On aura beau vouloir éliminer les terrains vagues, comment y parviendra-t-on si personne n'est intéressé à y construire, et que la possibilité de bâtir plus haut, donc de mieux rentabiliser son investissement, draine les nouveaux développements vers un secteur précis? De la même façon, le plan n'est certainement pas un outil suffisant pour faire pousser par miracle de nouveaux quartiers résidentiels dans le centre-ville.

Le plan directeur est l'expression de la volonté de la Ville, mais il devra être appuyé par d'autres moyens, imaginatifs et concrets, visant à mousser l'économie, soutenir l'habitation au centre-ville, forcer l'aménagement des terrains vacants et la restauration d'immeubles décrépis.

Agnès GRUDA

Une usure précoce

Les libéraux de Robert Bourassa sont en chute libre.

Cinq ans après le retour au pouvoir de son gouvernement, un an presque jour pour jour après sa réélection du 25 septembre 1989, un taux d'insatisfaction record est enregistré à l'endroit du gouvernement libéral.



Tout en reconnaissant que les sondages entre deux scrutins sont aléatoires, l'avertissement est très sérieux.

Des éléments d'actualité jouent nécessairement contre tout gouvernement: l'échec du lac Meech et l'ambivalence crasse de M. Bourassa quant à l'avenir du Québec; la crise autochtone et l'apparente indecision du premier ministre, sinon les oppositions évidentes entre des membres de son cabinet quant aux méthodes à utiliser pour solutionner le conflit; le début de récession économique et les conséquences négatives sur le budget de l'État pour lesquelles le premier ministre lui-même sera pointé du doigt comme premier responsable.

Mais il y a plus. Reporté au pouvoir il y a à peine un an, ce gouvernement apparaît déjà usé, vieilli, incapable de se renouveler.

Le deuxième mandat a mal commencé: sans objectif, sans vision de l'avenir, sans projet. L'équipe Bourassa ne gouverne pas: elle administre. Quatre ans d'un tel régime, c'est long.

Le Québec, comme la plupart des sociétés modernes, passe d'une crise à l'autre. Le gouvernement Bourassa essaie tant bien que mal de gérer les crises. Il ne prévoit pas les crises. C'est un gouvernement attentiste.

La solution-miracle: un remaniement majeur? Les changements de chaises ne font pas les politiques. Remanier un cabinet peut n'être qu'un replâtrage, qu'une façade, qu'un camouflage, qu'une opération-charme. Il faut aussi des idées, des initiatives, des actions. Actuellement, c'est le néant. A-t-on vraiment besoin de ministres quand toutes les décisions importantes sont prises au « bunker »?

Depuis sa réélection, Robert Bourassa avait marqué des points en deux occasions: 1) quand il s'est tenu debout face aux infirmières et aux employés d'hôpitaux et de centres d'accueil en grève illégale; 2) quand il s'est tenu debout durant les longues et pénibles discussions nocturnes sur l'entente du lac Meech. Avant et après ces événements, le nouveau Robert Bourassa est disparu pour faire place à l'ancien.

Sauf quelques exceptions, l'équipe gouvernementale actuelle est faible. Si le chef de gouvernement lui-même n'exerce pas un leadership solide, tout est déjà perdu pour les libéraux.

Claude MASSON



DROITS RESERVES

L'armée part trop vite

Le départ progressif de l'armée et son remplacement par les effectifs de la Sûreté du Québec, annoncé jeudi par le lieutenant-général Kent Foster, arrive trop vite.

Les souvenirs laissés par les erreurs encore récentes de la SQ, l'hostilité manifeste, qui joue dans les deux sens, entre Mohawks et agents de la Sûreté, le risque de rendre plus explosive une situation déjà menaçante, suggèrent fortement de remettre ce processus à plus tard.

Le projet du général Foster, dont on ne connaît pas les détails, a sûrement pour but, du moins en partie, d'exercer une pression sur les Mohawks réfractaires, comme ceux-ci l'ont bien vu. Quand on sait que l'une des demandes des assiégés est de se rendre à l'armée plutôt qu'à la SQ, il est évident qu'il y a là un message: dépêchez-vous si vous voulez échapper à la SQ.

D'autre part, sur le plan strictement logique, le départ progressif des forces armées se justifie. On a fait appel aux militaires parce qu'ils étaient les seuls à pouvoir effectuer une tâche pour laquelle aucun service policier n'était prêt. Maintenant que les barricades sont levées, que le gros des Warriors armés sont disparus dans la nature, les tâches retrouvent leur caractère strictement policier.

Le retour de la SQ, si tout était normal en ce bas monde, devrait donc être un retour à la normale, la présence de l'armée étant plus qu'exceptionnelle au Canada. Cela forcerait entre autres le gouvernement du Québec, désespérément absent mais qui dirige la SQ, d'assumer ses responsabilités dans la gestion de cette crise.

Mais nous ne vivons pas une situation normale. La SQ, qui devrait faire ce travail, n'est pas prête. Entre autres, *La Presse* a révélé cette semaine que lors du triste assaut du 11 juillet, les agents de la SQ ont, eux aussi, tiré des coups de feu. Comment se fait-il que, pendant deux mois, notre force policière qui ne pouvait pas ne pas savoir, a-t-elle continué à défendre une version officielle mensongère?

Par ailleurs, le communiqué où la direction de la SQ dénonçait sans distinction tous les Mohawks, qui suivaient le racisme et était farci d'allusions politiques inacceptables, a constitué une autre erreur lamentable. Là aussi, pas la moindre rectification ou excuse des dirigeants de cette police retranchée dans son silence.

Bien sûr il faudra que la SQ reprenne la place qui doit être la sienne. Mais pas avant d'avoir corrigé le tir et convaincu les Québécois qu'elle l'a fait. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire.

Par exemple, le directeur de la SQ M. Robert Lavigne, pourrait s'inspirer de l'exemple des militaires et convoquer une conférence, où il exposerait clairement son mandat, décrirait les problèmes de la SQ et accepterait de répondre aux questions, même embarrassantes. Ce serait déjà un pas dans la bonne direction.

Alain DUBUC

Comment concilier la liberté de presse et l'intérêt public en temps de crise?

MARCEL ADAM

Dans la foulée de la crise autochtone, la ministre québécoise des Communications a décidé d'organiser pour le début de décembre un grand débat sur la notion d'intérêt public dans l'information.



Il faut féliciter Mme Frulla-Hébert d'avoir pris cette initiative extrêmement pertinente, qui reflète une préoccupation fort répandue, ici et ailleurs dans le monde, sur l'influence des médias dans les crises.

Comme en témoigne cet autre débat de même nature qui aura lieu à Québec, au début d'octobre, pour souligner le 20^e anniversaire de la crise d'octobre 1970. Tenu sous les auspices du département d'information et de communication de l'Université Laval, ce colloque d'envergure internationale aura pour thème « Médias et crises ».

La crise des autochtones devrait inciter les participants canadiens à ce forum à aborder les questions encore sans réponse qui ont poussé la ministre des Communications à organiser un débat public. Comme celle par exemple qui fait se demander si, dans la perspective de l'intérêt public, le droit à l'information peut parfois le céder

temporairement au droit à la sécurité.

La notion de liberté de presse a été au cœur de la crise depuis que les autorités militaires ont pris un certain nombre de mesures pour empêcher la douzaine de journalistes qui se trouvent encore avec les Mohawks de faire leur travail, afin de les obliger à quitter les lieux. Cela au nom de leur sécurité.

Ces contraintes ont donné lieu à de vigoureuses dénonciations de la part des diverses associations journalistiques et de presque tous les médias. Invoquant la liberté de la presse et le droit du public à l'information, on a qualifié d'arbitraire et d'abusif cette « censure » dans une société démocratique, et contraire à la Charte des droits (la Loi sur les mesures d'urgence qui permet de suspendre temporairement l'application de certaines dispositions de la Charte n'étant pas encore en vigueur).

Ce changement d'attitude est justifié, disent les forces de l'ordre, par l'obligation d'assurer la sécurité des journalistes et d'empêcher les assiégés d'utiliser pour leurs fins les facilités de communication des médias.

Deux choses me troublent dans ces mesures. D'abord elles sont présentées comme indispensables au moment où la crise a perdu son acuité et traîne en longueur, alors qu'à son pire les militaires, loin de se formaliser de la présence des journalistes dans le camp mohawk, leur fournissaient même parfois un sup-

port logistique. Ensuite certaines tracasseries sont inutilement abusives, comme par exemple la saisie de matériel d'information et la privation de conseils juridiques aux journalistes.

Ce changement radical d'attitude est de nature à faire douter des intentions cachées de l'armée. On a vu que tout de suite on s'est mis à la soupçonner de préparer une opération peut-être désagréable qui pourrait révéler embarrassante si elle se déroulait devant ces témoins gênants.

Cela dit, la vraie question est de savoir si, dans les circonstances, les pouvoirs publics violent illicitement la liberté de presse en cherchant à faire sortir ces journalistes du camp retranché de cette quarantaine de hors-la-loi. En d'autres termes, est-ce porter atteinte au droit du public à l'information et, par voie de conséquence, à la démocratie elle-même?

Il faut dire que les contraintes ne touchent qu'un petit nombre de journalistes et non l'ensemble des autres qui demeurent aussi libres qu'au début.

Les militaires ont-ils le droit d'invoquer l'argument de leur sécurité pour les chercher à les évincer du périmètre?

Les militaires remplissent dans cette crise une fonction policière. Charges à ce titre d'assurer la sécurité publique, cet objectif a priorité sur toute autre considération moins vitale.

Aussi sont-ils forcés par la loi de prendre toutes les mesures ju-

gees utiles ou nécessaires dans les circonstances.

Il faut aussi ajouter que dans notre démocratie, les journalistes n'ayant pas plus de droits que les autres citoyens, les forces de l'ordre ont le devoir de les protéger comme les autres citoyens et de les éloigner du danger comme tout un chacun.

Si ces mesures attentent un tant soit peu à la liberté de presse, portent-elles de ce fait atteintes au droit du public à l'information et aux valeurs démocratiques?

J'ai de la difficulté à souscrire à cet argument souvent soulevé cette semaine.

Les informations qui nous font parvenir ces journalistes de derrière les barbelés sont-elles si importantes, pour le bien-être de notre démocratie et l'instruction du peuple aussi bien que des acteurs de cet événement, qu'elles justifient le risque que fait courir à leur intégrité tant professionnelle que physique cette promiscuité avec de dangereux hors la loi?

Les défenseurs de cette présence derrière les barbelés soutiennent que sa plus grande utilité c'est sans doute d'empêcher la violence. Du fait qu'aucun des deux camps n'osera devant les journalistes faire couler le sang le premier.

C'est à mes yeux l'argument le plus fort et le plus difficile à contourner.

J'avouerai ne pas être fâché de manquer d'espace pour l'analyser parce que je ne me sens pas prêt à le faire aujourd'hui.

Opinions

Pour une écologie de la reproduction

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

M ercredi soir dernier, le téléjournal nous apprenait que la Commission royale d'enquête sur les nouvelles techniques de reproduction avait commencé à tenir ses audiences publiques.

Les premières images qu'on nous a montrées indiquent clairement ce qu'il faudra éviter à l'avenir. Une mère est venue nous dire sur un ton ému que grâce aux nouvelles techniques elle avait pu envisager avoir un second enfant. Elle a malheureusement omis de préciser que pour ce qui est de la fécondation in vitro (FIV) et de la recherche qui s'y rattache, les femmes sont aussi les cobayes les moins chers sur le marché.

On nous a rappelé ensuite qu'au Canada un couple sur six est infertile, sans préciser qu'il y a une différence entre l'infertilité, que le temps suffit souvent à éliminer, et la stérilité, qui est un phénomène irréversible ne touchant qu'entre 3 et 5 p.cent des couples.

Quand la TV et la Science s'accouplent ainsi pour engendrer un message, la naissance d'un mensonge efficace est garantie. C'est ainsi que la manipulation de l'opinion prépare la manipulation génétique.

Les femmes cobayes

Avec 6,4 p.cent seulement de réussite, si l'on prend comme base de calcul le nombre de tentatives, la FIV doit être considérée comme étant encore au stade expérimental et les femmes qui s'y prêtent comme des cobayes volontaires. Surtout quand on sait qu'un rapport australien souligne que 9 p.cent des couples soignés ont conçu après avoir arrêté tout le processus.

Cobayes volontaires, les femmes traitées? Il ne s'agit pas là d'une métaphore. «Quand la recherche est faite sur une femme, écrit le biologiste français Jacques Testart, le financement est épongé dans la masse des actes de soins réalisés en

clinique humaine, tandis qu'il incombe entièrement au budget spécifique de recherche quand il s'agit d'animaux. C'est dire que, en ne considérant que les contraintes économiques liées à la dotation de recherche, l'espèce humaine est un modèle infiniment moins cher que la souris.»

Mais les femmes sont libres! J'ai relu attentivement les actes du colloque *La maternité au laboratoire* organisé par le Conseil du statut de la femme en octobre 1987. J'en conclus que les femmes en traitement de fertilité ne sont pas libres. Certes aucune contrainte physique n'est exercée contre elles, mais une femme est-elle libre intérieurement quand, après échographie, on lui recommande l'avortement préventif, ou quand, pour lui permettre de sauver son ménage et de réaliser son propre désir d'enfant, on lui propose une FIV? Voilà un domaine où ce qui est possible devient nécessaire. Dans un tel cas, on n'est libre intérieurement et intellectuellement que dans la mesure où l'on n'est pas immédiatement concerné.

Faux et vrai consensus

Les *technodoes* (nom que donnent les féministes américaines aux spécialistes de la reproduction) ont une justification excellente à première vue: il y a de la demande pour leur offre. C'est toutefois une fraude intellectuelle que de confondre l'addition de ces demandes individuelles avec un consensus social réel, fruit d'un débat libre et éclairé.

La même personne peut très bien refuser un monde où la procréation sera de plus en plus artificielle, médicalisée et eugéniste et, en même temps, choisir l'avortement préventif parce que c'est son enfant qui est en cause et parce que maintenant qu'elle sait, qu'elle a vu...

Il y a très souvent une contradiction entre ce que les gens choisissent quand ils sont directement en cause et ce qu'ils souhaitent, quand la tête froide et reposée, ils envisagent les choses dans une perspective plus générale.

La première responsabilité d'une Commission d'enquête est d'éliminer cette contradiction en présentant aux citoyens toutes les

implications et toutes les conséquences des NTR. La demande de thérapies miraculeuses, on sait qu'elle existe. Qui accepterait de mettre au monde un enfant trisomique en sachant qu'un dépistage génétique simple pourrait éloigner un tel malheur? C'est le débat public qu'il faut lancer et organiser.

J'ai tiré l'alarme il y a déjà cinq ans, dans ce journal. Les *technodoes* m'ont reproché de semer la terreur en allant trop vite aux conclusions apocalyptiques. Je constatais aujourd'hui que je manquais d'audace, que je sous-estimais la vitesse et le caractère irréversible du processus en cours. Au début, et ce début c'était en 1978, la FIV devait être limitée aux cas de stérilité par absence de trompes ou trompes bouchées. On craignait, mais sans oser envisager froidement cette éventualité, qu'elle ne serve par exemple à satisfaire des caprices comme le choix du sexe de l'embryon. Or le choix du sexe — par élimination de l'embryon du sexe non désiré — est possible depuis 1985. On en sera bientôt à la détermination du sexe par manipulation génétique. Bien entendu, on a très vite élargi les conditions d'accès à la FIV.

FIV et thérapie génique: la grande jonction

Au début encore, la FIV et la recherche sur les embryons d'une part, la génétique et thérapie génique d'autre part progressaient sur des voies convergentes mais distinctes. La jonction s'est faite beaucoup plus vite qu'on ne le prévoyait. Or cette jonction rend possible aussi bien le dépistage de maladies génétiques chez l'embryon que la thérapie génique sur le même embryon; une nouvelle technique appelée PCR (*Polymerase chain reaction*) a mis le repérage des gènes défectueux à la portée du premier venu, ce qui a rendu possible le dépistage d'une anomalie génétique sur l'embryon. Cette prouesse paraissait impossible il y a seulement quatre ans. En juillet dernier, Eugene Pargament, un expert en reproduction de la Northwestern University Medical School, déclarait, triomphant: «La technique PCR nous donne la possibilité de recourir à la FIV non seulement comme traitement de l'infertilité, mais

aussi comme traitement des maladies génétiques».

Des amours de huard

C'est la porte ouverte à la généralisation de la FIV. Les couples chez qui on a repéré des gènes anormaux n'auront bientôt plus le choix. Pour que l'enfant ait telle maladie génétique, il faut parfois que le père et la mère lui transmettent le gène en cause. Jusqu'à ce jour, dans le cas où l'on pouvait déceler l'anomalie avant la naissance, il n'y avait qu'un remède: l'avortement. Tandis qu'avec la FIV, quand on a repéré les deux gènes anormaux dans l'embryon, il suffit d'omettre de faire l'implantation... et de recommencer l'expérience. Le mot pour cette chose existait depuis longtemps: test de préimplantation.

Il faut savoir d'autre part que les Américains se sont engagés l'an dernier dans un projet de 3 milliards\$, le *Human Genome Project*, dont le but est de dresser la carte du génome, ce qui suppose le repérage des gènes responsables des quelque 3000 maladies génétiques connues et conséquemment la mise au point d'un grand nombre de tests.

A l'horizon, plus d'enfants trisomiques ou atteints d'anémie falciforme! Le prix à payer: une reproduction de plus en plus dissociée de la vie affective et sexuelle, avec l'impact que l'on peut imaginer sur les écosystèmes humains. Ou plutôt: avec l'impact qu'il faudrait imaginer, car sur ce plan la recherche est moins avancée que pour ce qui est des atteintes à la nature extérieure. On interdit la construction d'un chalet à moins de cinq cents pieds d'un nid de huard. Ces oiseaux ont des rites de reproduction subtils et fragiles. Et on pourrait détruire impunément les rites de la reproduction humaine? Serions-nous donc les seuls animaux à être complètement machins?

D'un côté un certain mystère, de l'autre la parfaite transparence, la sécurité au prix d'un contrôle médical absolu; avec le risque cependant que l'ensemble de l'entreprise échoue. Après tout ce ne serait pas la première fois qu'une entreprise totalitaire échoue.

1 VANDELAC, Louise, in *La Recherche*, no 213, septembre 1989.
2 *Discover*, juillet 1990.



Lysiane Gagnon

Détendre l'atmosphère

Il y a des jours où je me demande pourquoi il se trouve encore tant de gens qui rêvent d'être premier ministre.

Robert Bourassa a été sur la ligne de feu constitutionnelle pendant des mois. Le 23 juin, au moment où les autres chefs de gouvernement étendus partaient en vacances, M. Bourassa retombait dans une crise pire encore que celle de Meech, se retrouvant pour la deuxième fois de sa vie aux prises avec une situation sans précédent au Canada, face à une insurrection armée et chargée du terrible fardeau de la responsabilité directe de milliers de vies humaines.

Soixante-dix jours plus tard, après avoir été sur le pont sans interruption (il a tout juste eu le temps de passer en coup de vent à l'hôpital où venait de naître son premier petit-enfant), M. Bourassa s'accorde quelques jours de congé aux États-Unis avec son épouse.

Ce ne sont même pas des vacances: le premier ministre traîne avec lui le poids considérable de cette crise d'Oka qui n'en finit plus et qui en annonce de pires, et il doit se préparer à la rentrée parlementaire. Quiconque le connaît le moins sait qu'il aura passé une bonne partie du temps au téléphone, suivant d'heure en heure l'évolution de la situation à Oka et requérant des avis sur ceci et cela.

Et que récolte-t-il? Des cris et des hurlements. On parle de burn-out, de désertion, et le leader parlementaire de l'Opposition, dans une sortie surgie des bas-fonds les plus creux de la démagogie, évoque les rats quittant le navire naufragé.

Hé! Attention! Ne pourrait-on pas, juste une fois en passant, se rappeler que même ces suprêmes boucs émissaires que sont les premiers ministres sont aussi des êtres humains?

* * *

Un peu partout, on dit que M. Bourassa devrait procéder d'urgence à un remaniement ministériel. Mais pourquoi donc? Le gouvernement a déjà donné assez de signes de détresse, sans qu'il se mette à agir comme si la crise d'Oka justifiait un chambardement en règle. Ce serait faire un peu trop d'honneur à MM. Lasagne et Mad Jap. Et puis tout de même, Oka n'est pas l'Irak ou l'IRA, non?

Evidemment, tout le monde cherche des boucs émissaires, dans l'espoir fou qu'une fois le coupable désigné et puni, la crise se volatiliserait. C'est la SQ. Ou le ministre Elkas. Ou le juge Gold. Ou le ministre Siddon. Ou même, ultime aberration, le groupe Kashin!

Le ministre de la Sécurité publique a parfois paru dépassé par les événements. Mais qui ne l'a pas été? Il a semblé mal contrôler la SQ. Mais la SQ est-elle contrôlable? (C'est l'une des questions qu'il faudra se poser quand cette crise d'Oka sera finie.)

Si — Dieu m'en garde! — j'étais premier ministre, je me contenterais de remplacer M. Séguin au Revenu. Je laisserais le porte-feuille des Affaires autochtones à M. Ciaccia, parce que c'est le seul ministre à avoir des antennes chez les Amérindiens, et le seul à pouvoir rétablir des ponts avec les leaders mohawks modérés. Mais je lui enlèverais celui des Relations internationales pour le confier à Gil Remillard, qui a le profil idéal de l'emploi.

A l'heure où le Québec est la cible d'attaques injustes et injustifiées, un ministre qui est allé signer une entente avec des insurgés masqués et armés, et qui affirme qu'il continue à «discuter» avec de mystérieux interlocuteurs même si le gouvernement n'entend rien négocier à la pointe du fusil (mais qu'est-ce que M. Ciaccia négocie, au juste?), n'est pas l'homme indiqué pour défendre le Québec sur la scène internationale, ni ailleurs au Canada.

En réponse à la condamnation du parlement européen, qui nécessitait une réfutation énergique et factuelle, M. Ciaccia a signé un texte farci de déclarations vagues et lenifiantes, et d'imprécisions ridicules. Il parle d'une co-existence de «plusieurs centaines d'années», alors que le plus débile des chercheurs aurait pu apprendre que cette coexistence remonte à quatre siècles (382 ans après la fondation de Québec, à moins qu'on ne choisisse l'arrivée de Jacques Cartier en 1534).

Pire, il ne prend même pas la peine de préciser que les Mohawks qui tenaient la barricade d'Oka étaient armés, et sur un pied de guerre, au moment du raid de la SQ. C'est pourtant un détail capital, si l'on veut expliquer l'usage de la force. M. Ciaccia parle aussi d'un «échange de coups de feu» entre policiers et Warriors; il semble avoir rétrospectivement raison, compte tenu de récents témoignages émanant de la SQ et d'observateurs, mais au moment où cette lettre a été écrite, c'était un point non éclairci.

Les ministres sont responsables de ce qu'ils signent, même s'ils n'écrivent pas eux-mêmes leurs textes. Au fait, n'y a-t-il pas quelqu'un, parmi tous ces fonctionnaires qui fourmillent à Québec, qui soit capable de produire un texte exact et cohérent sur une question aussi cruciale que celle-ci?

Quelle que soit sa bonne volonté, M. Ciaccia, s'il garde les Relations Internationales, se trouvera de plus en plus en conflit d'intérêts, obligé de ménager ses contacts en milieu amérindien dans un contexte où il aura par ailleurs à défendre à l'étranger la réputation du Québec et des projets de développement contestés. Ces prochaines années, d'ailleurs, le ministère des Affaires autochtones n'exigera-t-il pas un ministre à temps plein?

* * *

L'autre initiative que je prendrais si le Destin m'avait joué le mauvais tour de m'installer à la place de M. Bourassa, ce serait de rétablir la paix avec la minorité anglophone. Quelques compromis fort acceptables contribueraient à détendre l'atmosphère, pourrie depuis la loi 178.

Où serait le drame à ce qu'on permette l'affichage bilingue en matière de sécurité routière? A ce qu'on mette la pédale douce sur les irritants superficiels de la loi 101? A ce que Rosemere et d'autres petites villes gardent leur statut bilingue, même si un calcul tâtillon montrait qu'elles n'ont pas 50 p.cent d'anglophones? A ce qu'on amende la loi de la Commission sur l'avenir constitutionnel pour y faire place aux deux grandes minorités de vieille souche, qui sont les anglophones et les autochtones?

On ne peut pas être en chicanerie contre tout le monde tout le temps. Quel que soit le déroulement de l'affrontement d'Oka, la crise amérindienne va se poursuivre, et peut-être hélas sous forme violente. Les Québécois francophones auront besoin d'alliés, et c'est d'abord parmi ceux avec lesquels ils ont à tous égards, historiquement et culturellement, le plus en commun, qu'ils doivent les trouver.

L'été meurtrier

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

L'été meurtrier ce n'est pas à Oka ou Châteauguay qu'il se passe, finalement. C'est plutôt à Repentigny, Lorraine, Brossard, Ville Saint-Laurent, le Saguenay. Pas dans le périmètre barbelé encerclant les Warriors, mais dans des petites maisons bien ordinaires, parfois même coquettes, du Québec moyen.

Il s'agit, vous l'aurez deviné, des «dramas familiaux» qui se perpétuent comme un mauvais rêve depuis quelques semaines. Depuis le 16 août dernier, neuf femmes, cinq enfants et quatre hommes sont morts dans un scénario qui se répète et se ressemble. Un homme tout à coup tue sa femme, ou son ex-conjointe, parfois aussi ses enfants, avant de retourner, dans la moitié des cas, l'arme contre lui. Dans un cas, c'est une belle-sœur qui est morte, la gorge tranchée, pour avoir hébergé sa sœur chez elle. Dans un autre, l'homme a aussi tué sa maîtresse, avant de s'en prendre à sa femme et ses deux enfants. Dans tous les cas: un scénario précis, apparemment planifié et terriblement violent. Bilan: 18 morts.

Voilà le genre de nouvelle qui donne envie de plonger sous ses couvertures, pas vrai? Et d'y rester. Le genre de choses qu'on ne veut pas savoir, en fait, et qu'il d'ailleurs font de bien mauvais sujets de conversations.

On ne veut pas savoir, ni discuter, parce que non seulement c'est sordide, ces histoires-là (terriblement Journal de Montréal), mais aussi parce que, confusément, ça nous atteint dans ce que nous avons de plus profond: nos histoires d'amour. Un homme tue sa femme et, mine de rien, ça vient grignoter le rêve que nous entretenons tous et toutes (ou presque): le rêve d'un jour trouver le bonheur avec un membre du sexe opposé. Un bien beau rêve, d'ailleurs, qui mérite d'être conservé. C'est beaucoup le besoin de garder ce rêve intact, je pense, qui explique le

mur de silence qui a entouré la Polytechnique, en décembre dernier. Et qui de façon générale, se dresse chaque fois qu'il est question de violence conjugale.

Mais il y a une autre raison de se taire. La violence faite aux femmes est un sujet qui irrémédiablement nous divise, hommes et femmes. Un homme tue une femme et, inévitablement, voilà les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. D'un côté, des femmes qui s'énervent, qui extrapolent et qui ont peur; de l'autre, des hommes qui s'énervent pas, justement, qui minimisent et qui se méfient... de ce que les femmes vont dire! (La encore, la Polytechnique l'a démontré: «Vous voyez bien, maintenant, qu'on n'exagère pas!», clamaient des femmes. «Mais qu'est-ce qu'elles exagèrent!» marmonnaient des hommes de leur côté.)

Tout ça pour vous dire que c'est un sujet que je trouve personnellement difficile à aborder. (Je suis bien assez impopulaire comme ça.) Mais en même temps, incontournable. Alors, prêt, pas prêt, je plonge!

Ce qu'il y a sans doute de plus dérangeant dans les neuf drames survenus récemment, c'est — outre leur froid calcul — la vengeance qu'on y décelle. Dans la plupart des cas, les hommes se seraient vengés, semble-t-il, du départ de leur conjointe. Un comportement qui, selon Anne Bourget, consultante clinique en psychiatrie et auteure d'une étude sur l'infanticide, est à la hausse. «Depuis 1988, dit-elle, on remarque une nette augmentation de pères séparés qui se retournent contre leur femme et leurs enfants».

Une augmentation que les chiffres d'ailleurs corroborent. Au cours des dix dernières années, les homicides de type «familial» ont augmenté, selon Statistiques Canada, de 38,5 p.cent. (Ce sont les femmes tuées par leur conjoint qui constituent, ici, le gros de l'augmentation: 14,3 p.cent comparativement à 4,3 p.cent pour les hommes tués par leur conjointe. Les enfants tués par un ou l'autre parent: une augmentation de 7,9 p.cent.)

Si ce type de meurtre paraît relativement invisible c'est que les règlements de compte, eux, ont con-

nu une croissance vertigineuse depuis le milieu des années 60 et compte, aujourd'hui, pour les deux tiers des meurtres commis. Il faut dire, aussi, que les règlements de compte sont un phénomène de grande ville alors que les meurtres familiaux surviennent davantage à la campagne ou en banlieue.

Assisterait-on, alors, à une nouvelle sorte de violence faite aux femmes? Une violence à la Marc Lépine, si on veut. Une violence qui est là, non pas tant pour contrôler, mais, pire, pour punir?...

Impossible à affirmer pour l'instant. «Il faut généralement attendre 10 ans, dit le criminologue Georges-André Parent, avant de conclure à une nouvelle vague de crime». Et puis, les meurtres survenus récemment n'ont rien de très nouveau. S'ils frappent par leur répétition et l'étendue du crime (on ne se contente plus de s'en prendre à la famille immédiate, on s'attaque aussi à des membres extérieurs: belle-sœur, maîtresse), le type de crime, lui, est archi-connu. «Des maris qui décident de faire maison nette, et tuent tout le monde, il y en a eu au moins un par année au Québec depuis les années 50», explique M. Parent.

Chose certaine, la rupture (ou menace de rupture) est un facteur déterminant. «Beaucoup d'hommes répandent de façon agressive aux demandes d'autonomie de leur compagne», dit Claude Roy, directeur de Pro-Gam, groupe d'intervention auprès des hommes violents. «Ils reprochent à leur femme de leur avoir volé leur vie, leurs enfants. On dénote beaucoup de haine chez eux», renchérit Georges-André Parent.

Mais de là à les tuer? Comment arrive-t-on à tuer ses proches?

Deux raisons majeures, selon les experts interviewés pour cet article. D'abord, un climat de violence préalable. «Il est peu probable qu'un homme tue sans avoir utilisé antérieurement de la violence», explique le psychiatre Frédéric Millaud. En d'autres mots, la violence n'éclate pas tout à coup. C'est un processus, une escalade, qui procède par étapes.

«Le problème, explique Claude Roy, c'est que les hommes violents ne se voient pas comme violents». Ils ne sont donc pas conscients d'être pris dans un engrenage. Un peu comme les alcooliques ils

nient leur problème et voient la faute partout ailleurs, mais pas chez eux.

Le problème, aussi, c'est que les conjointes des hommes violents tolèrent ce type de comportement longtemps avant de claquer la porte. (Une femme est agressée en moyenne 35 fois avant de se présenter à un refuge pour femmes battues). «C'est une dynamique qui se vit à deux», dit le Dr. Millaud. «Avant d'en arriver au meurtre, un homme traverse une période où il teste les limites de sa conjointe». S'il franchit ces limites avec succès — du haussement de la voix au serrement de poignet, de la bousculade au coup poing dans le ventre — pourquoi se buterait-il alors à un mur? Bref, la rupture familiale ne cadre pas du tout avec son expérience antérieure. Le meurtre apparaît donc comme le moyen ultime de réimposer son autorité.

Mais il y a une autre raison pour expliquer cette folie meurtrière. Pour beaucoup d'hommes, explique le psychiatre Guy Corneau, la rupture familiale signifie «toute une partie d'eux-mêmes qui s'en va».

Selon le Dr. Corneau, les hommes qui incarnent le stéréotype masculin — responsables et bon pourvoyeurs, certes, mais aussi, coupés de leurs émotions, de leur être profond — ont tendance à transposer cet aspect-là de leur vie sur leur famille. Quand la famille disparaît, c'est toute la vie intérieure, intime (ou ce qui passe pour l'intimité et l'intimité) qui disparaît. Bref, c'est une scission énorme et, surtout, incompréhensible qui s'opère tout à coup.

«Le drame de bien des hommes, poursuit mon interlocuteur, c'est qu'ils vivent comme s'ils n'avaient pas besoin des femmes, alors qu'ils en sont très dépendants».

Bien sûr, il y a aussi les lacunes du système judiciaire qui expliquent ces drames sanglants. Les remises en liberté quasi systématique, le manque de suivi de la part de la police, le peu de support offert aux femmes, etc. Mais toutes les réformes du monde ne sauraient prendre la place de la prise de conscience de tous et chacun.

Tant et aussi longtemps que tout le monde ne se sentira pas concerné par la violence, l'été demeurera toujours un peu meurtrier.

Les étoiles italiennes



JOHN CIACCIA

famille arrivée en 1922



John Ciaccia, l'émissaire québécois auprès des Mohawks, aurait pu finir sa vie à Campobasso, dans la région de Molise en Italie, où il est né en 1933.

Ses parents, Pasquale et Angelina, étaient retournés au pays, en 1929, après un séjour de sept ans à Montréal, le temps de faire une fille, Maria, la soeur aînée de John.

La piqure de l'Amérique les avait cependant marqués et ils revinrent à Montréal, en 1937, pour de bon, puisqu'ils sont tous deux enterrés au cimetière Marie-Reine-des-Neiges.

Fils de tailleur

Le petit John, né à Campobasso et âgé de quatre ans, était de ce voyage définitif. Tailleur et dessinateur, papa Pasquale a tout fait de déménager la famille vers l'ouest de la ville, de Villery à NDG.

C'est donc dans un quartier anglais que vit le jeune John, à l'école et à l'université anglaises qu'il étudie et rencontre sa femme, Norma Murphay, irlandaise et catholique comme les Ciaccia. Et c'est un Montréalais anglophone qui est élu député de Mont-Royal, pour la première fois en 1973, et qui combat farouchement les lois 22 et 101.

Puis John Ciaccia change de camp, lors de l'adoption de la loi sur l'affichage en 1988. Que s'est-il passé?

Il est tout d'abord étonnant de découvrir le courant francophone qui traverse la famille Ciaccia. Sa mère était bilingue, française et italienne. Sa soeur aînée, une francophone, Joseph Desforges, de qui elle a eu deux enfants. Son fils, Mark, a épousé Kim Routhier, l'arrière-petite-fille d'Adolphe Routhier, auteur de l'hymne national du Canada.

John Ciaccia était présent lors de l'historique manifestation de Saint-Léonard, en 1969. Et depuis, il avait toujours senti que la communauté italienne, comme les autres groupes ethniques, menait le même combat que les Anglo-Québécois.

De l'assurance

Ce qui a changé, selon lui, c'est que les Italiens ont pris de l'assurance et sont devenus plus Québécois. À témoin, il cite la réaction d'une Italienne anglophone, sur le débat ayant entouré l'accord du Lac Meech. «Quebec is our home. When your home is attacked, you react», avait dit sa concitoyenne.

Il y voit le reflet de l'évolution des dernières années. Moins assimilée que celle de Toronto (c'est un ambassadeur italien qui a fait remarquer la chose à John Ciaccia), la communauté italo-montréalaise a pris de l'assurance et peut maintenant s'afficher comme québécoise.

«En écoutant Clyde Wells parler du Québec, mon fils Mark et moi étions aussi, sinon plus, enragés que vous. Nous avons alors compris que nous étions devenus profondément Québécois.»

ANDRÉ CIMICHELLA

famille arrivée en 1922



André Cimichella est un Montréalais pure laine, un enfant du Forum et du Faubourg-M'lasse. C'est cependant autour d'un autre morceau de patrimoine, le grand séminaire des Sulpiciens, que s'est tissée la vie de ce fils de Viterbe, non loin de Rome.

André n'avait que six ans lorsqu'il est débarqué à Montréal, en juillet 1927, avec sa mère, ses deux frères et sa soeur. La famiglia venait rejoindre Papa Francesco, déjà à Montréal depuis 1922. Un cinquième enfant, René, devait naître au Québec.

Jardinier

Jardinier de son état, Francesco Cimichella travaillait pour les Sulpiciens, au Collège canadien de Rome. Le saut vers le Grand séminaire de Montréal ne fut donc pas trop déroutant.

Pendant que le père oeuvrait dans les jardins du Grand séminaire, la famille s'installa dans une maison des Sulpiciens, rue Atwater non loin du Forum. Le petit André fréquentait l'école Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à l'angle des rues Saint-André et Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque). Le père Cimichella, qui avait joint les rangs des Sulpiciens, deviendra ensuite vicaire, puis curé de cette paroisse italienne, qui a depuis déménagé à Saint-Léonard.

Une exception

Curé de la cathédrale et évêque auxiliaire depuis un quart de siècle, M^{re} Cimichella constitue une exception dans la filière du clergé italien de Montréal, formé dans la mère-patrie et venu «en mission» outre-mer.

Sa soeur, Hélène, vit toujours chez les Clarisses, des religieuses cloîtrées de Valleyfield. Son autre soeur, Marie, ainsi que ses frères, Jean (décédé en 1984) et René, ont marié des Québécois de souche et leurs sept enfants sont francophones.

Quant au choix de l'école anglaise par les Italiens de Montréal, M^{re} Cimichella pose une question et fait une remarque. «Qui a bâti les écoles anglaises que fréquentent les Italiens?» «Les Anglais ont tout fait pour séduire les Italiens tandis que les Canadiens-Français faisaient très peu.»

Selon lui, le naturel, c'est-à-dire les profondes affinités culturelles, revient tranquillement à la surface. «Depuis deux ans, nous célébrons en français des confirmations d'enfants d'Italien. C'est nouveau ça.»

MARIO GRILLI

famille arrivée en 1958



On retrouve maintenant quelque 70 membres du clan Grilli à l'île Bizard, sur les bords du lac des Deux-Montagnes. On a même donné leur nom, Place Grilli, au petit croissant abritant la demeure de Mario Grilli, le seigneur du clan.

Et ce n'est pas tout. Le Groupe Immobilier Grilli possède en effet la moitié de l'île Bizard, ainsi que de vastes terrains dans l'Ouest-de-l'île et à Laval. Dans sa livraison d'août, le magazine *Les Affaires* situe Mario Grilli au 15^e rang, parmi les détenteurs des plus importants blocs d'actions des sociétés ouvertes au Québec.

Un empire

Un empire bâti en 30 ans, puisque Mario est arrivé à Montréal, en 1958, avec son pic et sa pelle. C'est effectivement en 1956 qu'il a quitté Parma, au nord de l'Italie, pour le Canada, à l'âge de 21 ans. On l'a d'abord dirigé vers Vancouver, où l'on cherchait des briquetiers.

Puis en 1957, Mario fait venir son frère et sa soeur, qui préfèrent s'installer à Montréal. Il les rejoint en 1958, après un voyage en Italie, durant laquelle il épouse Rita Ruggeri. En 1960, le reste de la famille, les parents et quatre autres enfants, rejoignent les Grilli de Montréal.

Départ modeste

On achète un terrain à Pierrefonds, creuse les fondations au pic et à la pelle, bâtit une maison... la machine est partie. En moins de 30 ans, le groupe Grilli, où oeuvrent presque tous les membres du clan, est devenu un des plus importants promoteurs immobiliers de la région métropolitaine.

Ses trois enfants (Paolo, 26 ans, Christine, 23, et Jean-Pierre, 20) ont fait leurs études en français, de l'école à l'U de M. Mario Grilli se sent Canadien à part entière et ne retournerait pas au pays de ses ancêtres, où la famille possède toujours maison et ferme.

«Ma patrie c'est maintenant le Canada et le Québec. Il y a dix ans, j'étais contre la souveraineté du Québec, qui me faisait peur. Mais les Québécois ont pris de l'assurance et je ne suis plus mal à l'aise avec leur désir d'indépendance. Nous suivrons la voie que choisira la province qui est devenue la nôtre.»

GERALD LEBLANC



Les pâtes Catelli et le fromage Saputo, le boxeur Paduano et le chanteur Pagliaro, le ministre Ciaccia et le sénateur Rizzuto, le commissaire Pallascio et le recteur Corbo, le comédien Curzi et le journaliste Foglia,

le peintre Molinari et le promoteur Grilli, l'évêque Cimichella et le mafioso Cotrone... les étoiles italiennes ne manquent pas au firmament de Montréal.

Les racines québécoises de certains sont toutes fraîches, comme chez le député Della Noce, arrivé chez nous en 1953. D'autres sont ici depuis toujours, comme Michel Pallascio, dont l'aïeul, Matteo, est arrivé à Montréal en 1813. Entre les deux, on retrouve Jeannette Biondi et Liza Frulla, dont les grands-parents ont immigré au début du siècle.

À travers ces vedettes italo-montréalaises, on retrouve effectivement les trois grands moments de l'implantation italienne à Montréal: la petite colonie du XIX^e siècle, la petite Italie du tournant du XX^e et la grande vague des années 50-70.

■ Depuis les tous débuts de la colonisa-

tion, il y a toujours au Québec, tantôt avec les Anglaises, tantôt avec les Italiennes, une foie consacrée dans l'histoire de la ville. Les Donegani, De Rusconi, Bruchesi, général, cette po (131, selon le rece sont assimilés aux retournés en Italie.

■ La première vation arrive au tourn au début de la pre le. C'est alors par m débarquent à Mon compagnies de che vau de canalisatio période pour les l les taudis avoisa par les agents de p de discrimination. leurs étrangers, «ar les», que naîtra la ité italienne de Mo bourgeoise de com bles. Poussant ver d'un jardin où cul migrants devenus alors la Petite Italie Saint-Laurent et d On comptait enviro 30

LIZA FRULLA-HÉBERT

famille arrivée en 1900



Liza Hébert s'était fait un nom dans le journalisme sportif et le marketing, au point d'inspirer le personnage de la journaliste Linda Hébert dans la série *Lance et Compte*.

Puis tout à coup, lors de la campagne électorale de 1988, on a découvert que la candidate libérale dans la circonscription de Marguerite-Bourgeoys, en gros la ville de LaSalle, se nommait Liza Frulla.

Ce n'était pas un stunt publicitaire. Liza Frulla est bien italienne pure laine. Hébert, c'est le nom de son mari, pharmacien de son état.

Sur une épicerie

Liza a passé son enfance au dessus de l'épicerie-boucherie des Frulla, à l'angle des rues Villeneuve et de Bullion, dans le Plateau Mont-Royal.

Le grand-père, Raphael Frulla, était arrivé à Montréal au début du XX^e siècle, pour tenter la grande aventure américaine. Retourné en Italie pour se marier, il est revenu s'établir à Montréal avec Elvira Corbelli.

En 1917, Raphael ouvre une épicerie avec Louis Corbelli, le frère de sa femme. Cette épicerie des Frulla-Corbelli existe toujours, rues Villeneuve et de Bullion, et lvo, le père de Liza, y travaillait encore lorsqu'il prit sa retraite, à l'âge de 72 ans, en 1988.

Deux Frulla

Les Frulla ne sont pas légion à Montréal. L'annuaire téléphonique ne compte que deux Frulla: lvo et son frère René. Anna Anonaci, qui parle aussi bien le français que sa fille Liza, me prie de ne pas oublier Yves, le bébé de la famille.

Comme son frère et ses deux cousines, Liza a fait ses études en français, sa langue maternelle et sa langue d'usage. Elle a fait un retour aux sources dans son comté, qui compte 6000 électeurs d'origine italienne.

Elle est malheureuse de voir que la communauté italo-montréalaise a plutôt opté pour l'anglais. «Ils ont choisi la langue de l'argent et parleront les français dans la mesure où ce sera payant de le faire. Ils ont réussi économiquement et ils s'adapteront à la démarche québécoise», estime Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications du Québec.

JEANNETTE BIONDI

famille arrivée en 1908



L'hiver dernier, Jeannette Biondi s'alliait à une cousine, Claudia Lanzillotta, pour nous offrir un savoureux recueil de recettes italiennes, transmises par les grand-mères Biondi.

Ernestina et Rafaella, les grand-mères de Jeannette et Claudia, étaient non seulement sœurs mais aussi belles-sœurs, puisqu'elles avaient épousé deux frères, Michelangelo et Rafaelo Biondi, arrivés à Montréal, en 1908.

Cirer des bottes

Avec Fabiano, les trois frères Biondi connurent leur heure de gloire dans le cirage de chaussures. Au Salon Fabien, à l'angle des rues Craig et Saint-Laurent, où passe maintenant l'autoroute Ville-Marie, les Biondi virent en effet défilier avocats, juges et autres notables de la bourgeoisie canadienne-française.

Polyglotte émérite, Michelangelo, le grand-père de Jeannette, en vint à servir d'interprète dans les causes touchant les Italiens. Et Rafaelo, grand ami de l'ancien maire Camillien Houde, fut sans aucun doute le premier Italien à s'aventurer dans l'arène municipale à Montréal.

Pionnier à CKAC

Ferdinand, le père de Jeannette, fut un des pionniers de la radio à Montréal. Annonceur et animateur à CKAC pendant 30 ans, homme de théâtre et membre du Conseil des arts de Montréal, commissaire à la CECM, Ferdinand Biondi s'est parfaitement intégré à la communauté montréalaise.

Sa fille, Jeannette, animatrice de télévision, a suivi les traces de papa Biondi, mais aussi celle de maman, Yvette Migneron. N'ayant jamais parlé autre chose que le français, avec ses parents aussi bien qu'avec ses grands-parents, Jeannette se sent québécoise francophone à part entière.

De ses origines italiennes, elle garde une grande soif de soleil et un profond attachement à la famille. Elle a souffert de voir les siens se diriger massivement vers l'école anglaise.

PIERRE FOGLIA

arrivé en 1961



On le croirait droit sorti du terroir québécois, tellement il reflète, interprète et propulse l'âme profonde des gens d'ici.

Pourtant, Pierre Foglia est né à Caprono, en Lombardie, au nord de l'Italie. Voyageur précoce, il émigre, une première fois, à l'âge de deux ans. Sa famille s'installe alors à Troyes, en Champagne, au nord de la France. C'était en 1942, en pleine guerre mondiale.

Pendant que son maçon de père se promenait sur les grands chantiers, Pierre étudiait en France et passait l'été en Italie, dans la ferme du grand-père maternel.

C'est donc moitié-Français moitié-Italien que Foglia arrive à Montréal, en 1961, à l'âge de 21 ans. Vous connaissez la suite de l'histoire de cet as du «nouveau journalisme».

Se sent-il Italien? Il hésite avant de répondre. L'habitude désinvolte iconoclaste s'estompe; c'est le tendre qui parle des Italiens.

Identité sûre

Son vieux père, 96 ans, qu'il a revu, il y a deux ans, en Italie, lui sert de repère. «Il savait à peine lire, travaillait et vivait en France, mais sans jamais rien concéder à la culture française. Mes tantes vivent en Californie depuis 50 ans et ne parlent toujours pas l'anglais. C'est peut-être, finalement, le peuple au monde le plus sûr de son identité culturelle. C'est un peu ça qui me reste de mes racines italiennes.»

Totalement intégré aux francophones du Québec, Pierre n'a jamais parlé italien à ses deux enfants, 25 et 24 ans, dont la mère est Québécoise de souche. Il comprend bien, tout en le déplorant, le choix de l'école anglaise par les Italiens de Montréal.

«C'est un choix d'immigrants, qui optent toujours pour la langue du plus fort. Mais, dans le fond, ils s'en croient de la langue. Je suis sûr qu'ils seront les derniers à quitter le Québec, advenant l'indépendance.»

PIETRO RIZZUTO

famille arrivée en 1955



Famiglia Alphoso Rizzuto. Cette inscription devant un imposant caveau, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, indique bien le chemin parcouru par la famille de paysans siciliens, débarquée à Montréal en 1955.

La famille Rizzuto figure au 28^e rang dans le palmarès des fortunes privées du Québec, paru dans le magazine *Affaires* +, en août. (Lino Saputo figure au 19^e de ce club des plus de 50 millions\$.)

Il s'agit bien d'une affaire de famille que dirigent maintenant les six enfants (un fils est décédé) d'Alphonso Rizzuto et Carmela Lucia.

C'est d'abord dans l'aménagement paysager, y compris celui du campus de l'université de Montréal, puis dans la construction de routes que les Rizzuto (la firme Corvill) ont fait leur fortune.

Tous habitent maintenant Laval, surtout à Laval-sur-le-Lac.

Le sénateur

Le plus célèbre est sans conteste Pietro, l'aîné de la famille, sénateur libéral à Ottawa et bras droit de Jean Chretien au Québec.

Premier sénateur canadien d'origine italienne, Pietro Rizzuto se définit «Canadien d'origine italienne, francophone et vivant au Québec». «Mes racines et mon avenir sont maintenant ici, pas ailleurs», précise M. Rizzuto.

Il voit un changement dans la communauté italienne de Montréal. «Ils continuent d'étudier en anglais, mais apprennent aussi les français qu'ils savent maintenant essentiel à la réussite de leurs enfants.»

CNES DES ALIENS

au firmament montréalais

au quelques Italiens
vec les Français et
is. Cette petite colo-
ni plusieurs noms
toire de Montréal:
Vecchio, Esposito,
telli, Pallascio... En
née d'immigrants
ement de 1881) se
ncophones ou sont

vague d'immigra-
nt du siècle, de 1890
ère guerre mondia-
liers que les Italiens
éal, à l'emploi des
in de fer et de tra-
he
C'est une pénible
iens, entassés dans
le port, exploités
cement et victimes
est de ces travail-
ée de pics et de pel-
mière communau-
éal, avec sa propre
erçants et de nota-
le nord, en quête
er ses tomates, ces
mmigrants créent
utour du boulevard
la rue Jean-Talon.
30 000 Montréalais

d'origine italienne en 1951 et l'on peut dire qu'un Italo-Montréalais sur cinq provient de cette première vague d'immigration.

■ C'est après la seconde guerre mondiale, de 1950 à 1970, que l'immigration italienne prend vraiment son essor. C'est alors par dizaines de milliers que débarquent à Montréal les paysans du sud de l'Italie (Calabre, Molise, Sicile, ...). Devenus cols bleus, particulièrement dans le vêtement et la construction, ces immigrants et leurs enfants, concentrés dans le nord-est de l'île (Villeray, Montréal-Nord, Saint-Léonard, Rivière-des-Prairies...), forment le gros de notre communauté italienne, autour de 75 p. cent des Italo-Montréalais. Ce sont des cols bleus, devenus propriétaires, dont les enfants fréquentent l'école anglaise et, de plus en plus, les cégeps et l'université Concor-

dia. C'est de cette vague d'après-guerre que sont sortis les prospères constructeurs et promoteurs immobiliers (Rizzuto, Grilli, d'Errico, Di Zazzo...). C'est un bloc important de la classe moyenne de Montréal.

L'Italie n'est plus une terre d'émigration, elle importe plutôt des travailleurs étrangers. C'est donc par accroissement naturel que la communauté italienne, solidement implantée à Montréal, se maintient, progresse et produit de nouvelles étoiles au firmament de Montréal.

GUIDO MOLINARI

famille arrivée en
1860



Le peintre Guido Molinari vit et travaille dans une ancienne banque, rue Sainte-Catherine et Darling, un édifice à la mesure de ce fils des plus grandes familles de la colonie italienne de Montréal: les Molinari, Dini et Merello.

Son père, Charles, est né à Montréal, en 1879. C'est dans le Vieux-Montréal, rue Saint-Paul, que naquit ce musicien, renommé en son temps. De par sa mère, une descendante des Merello qui importèrent les marneges («merry-go-round») en Amérique, la famille de Charles Molinari possédait alors une rue entière et un hôtel, dans le Vieux-Montréal. C'est ce que révèle un testament, rédigé en 1883, par les Merello, arrivés vers 1860.

Grandes familles

Evelyn Dini, la mère de Guido, née à Montréal, rue Emery, était aussi fille de grande famille. Son père, Alberto Dini, un Florentin arrive au tournant du siècle, édifie tout un empire (agence de placement, agence de voyages, commerce, banque...).

Le mariage Molinari-Dini, célébré avec un orchestre à cordes, le 25 novembre 1908, en l'église Saint-Jacques, dont le clocher a été intégré à l'UQAM, fut salué dans les carnets mondains des quotidiens de l'époque.

Sauf Guido, le benjamin de la famille, les enfants des Molinari-Dini portent tous des prénoms français: Albert, Réjane (morte en 1983), Jean, Mimi, Real et Marie-Antoinette (morte en bas âge).

Guido, né rue Sainte-Elisabeth près de la rue Dorchester, en 1933, a fréquenté l'école italienne Notre-Dame-du-Mont-Carmel, où il a connu Mgr Cimichella, qui a célébré son mariage avec la journaliste Fernande de Sainte-Martin.

Fille de patriote

Né d'un père napolitain et d'une mère florentine, Guido ne se souvient pas avoir parlé autre chose que le français à la maison. Il faut rappeler que sa grand-mère maternelle, Malvina Croisneau dit Larose, était fille d'un patriote de 1837.

Guido est fier de ses origines italiennes, riches à souhait pour un peintre, et aime qu'on reconnaisse l'apport des Italiens dans l'histoire de Montréal. Il pense cependant qu'on ne doit pas maintenir d'enclaves mais s'intégrer à sa nouvelle patrie. «Comme Picasso et les Rothschild sont devenus Français, je suis devenu Québécois», explique Guido Molinari, un de nos peintres contemporains les mieux cotés de par le monde.

VINCENT DELLA NOCE

famille arrivée en
1953



Graziella Della Noce et Vincent, son fils de neuf ans, sont descendus en Gare centrale, par un froid de moins 30 degrés, à l'hiver 53, avec une adresse en poche: le 151 A rue Belanger.

C'était l'adresse de l'oncle Emidio, un grand oncle maternel, qui vivait dans un sous-sol, comme l'indiquait le A après le numéro civique.

Assez curieusement, c'était un retour aux sources pour Graziella, née à Montréal, angle Saint-Dominique et Villeray. Venus travailler à Montréal au début du siècle, ses parents sont retournés en Italie, un an plus tard, avec leur bébé, né en Amérique.

Voisins célèbres

Dans leur petit village, Penna Santa Andrea, dans les Abruzzes, un voisin se nommait Crocetti (le père du comédien Dean Martin), tandis que dans le bourg voisin se trouvaient les parents de la célèbre Madonna.

Graziella, 75 ans, vit toujours à Montréal et c'est en italien, sa seule langue, que Vincent parle avec sa mère. Pendant que la veuve gagnait le pain quotidien dans une usine de vêtements, Vincent est allé à l'école italienne, puis à l'Institut des métiers où il a appris son métier de mécanicien.

À 46 ans, Vincent a déjà une impressionnante feuille de route: propriétaire de son garage à Laval, flamboyant leader de la révolte des détaillants indépendants contre les grandes pétrolières, député aux Communes pour un deuxième mandat. Il est marié à une Québécoise de souche, Francine Bédard, et ses deux garçons, Daniel et Martin, font leurs études en français.

Enracinement

«Canadien d'origine italienne, implanté et enraciné au Québec», répond le coloré député de Laval-Est quand on lui demande de se définir.

C'est parce qu'ils ont eu peur de ne pas avoir de job que les Italiens ont choisi l'école anglaise, qui ouvrait sur le reste de l'Amérique, selon Vincent Della Noce.

«C'est devenu une mode, mais je suis sûr que le paternel va casser, car il n'y a personne de plus proche des Québécois que les Italiens de Montréal.»

MICHEL PAGLIARO

famille arrivée en
1899



Pag est enfant du rock et citoyen du pays de la musique. «Je suis un artiste», répond-il, quand on lui demande de se définir.

«Aux douanes, je sors un passeport qui dit que je suis canadien. À l'aéroport de Paris, quand on entend mon accent «weird», on sait que je suis Québécois. Et je dis que je suis Montréalais.»

Après quelques années de dépaysement, notamment auprès de ses amis français, Coluche, aussi d'origine italienne, et Higelin, Michel Pagliaro est revenu chez lui, au Plateau Mont-Royal, où il vit depuis trois ans.

Parler italien?

C'est un peu plus au nord, rue Louvain près de la rue Lajeunesse, que Michel est né, en 1948, enfant unique de Guido Pagliaro et Andrée Poirier. Cette mère francophone, qui vit maintenant à Saint-Laurent, explique que le français soit la langue maternelle de Pag, qui ne parle pas l'italien.

Mort en 1983, papa Pagliaro était, lui aussi, né à Montréal, où il fut successivement marchand de bonbons, chauffeur de tramway et vendeur d'autos. Ce sont les grands-parents de Michel qui avaient fait le grand saut, de Caserte en Italie à Montréal en Amérique, au début du siècle.

C'est d'abord la grand-mère, Laurinda Montemiglio, qui arrive à Montréal en 1899. Elle a laissé deux lignées de descendants: la mama Montemiglio: trois Dellevecchio d'un premier mariage et trois Pagliaro d'un second. Guido, le père de Michel, est le benjamin de ce deuxième lit.

Quel problème?

Quand on évoque la crise scolaire de Saint-Léonard, Pag demande de quoi on parle. Il a toujours fréquenté l'école française et ne se souvient pas que c'était problématique.

Est-il Italien? «J'aime le spaghetti et j'ai trouvé un beau pays en Italie. Mon nom et une partie de mes gènes sont italiens. Moi, je suis un artiste. C'est le talent, et non la nationalité, qui compte pour moi.»

«La couleur de la peau, la religion, la langue... tout ça isole les gens dans de petits blocs séparés. C'est la musique qui rassemble le monde.»

PIERRE CURZI

famille arrivée en
1919



Plusieurs seront surpris d'apprendre que Pierre Curzi, le comédien souvent vu au cinéma et dans les téléromans, est d'origine italienne.

Originaire de Fano, près de Rimini, du côté de l'Adriatique, son père, Alfredo, est arrivé à Montréal en 1919. Il a fait carrière dans la restauration, particulièrement à l'ancien restaurant Chez Roncari, boulevard Dorchester.

Langue maternelle

Tout comme ses trois frères et sa sœur (Jean, Paul, Georges et Louise), tous établis à Montréal, Pierre Curzi a été élevé dans la langue de sa mère, Yvonne Vernet, fille d'un immigrant français et d'une mère québécoise.

La famille habitait pourtant à la périphérie de la Petite Italie, angle Villeray et Henri-Julien. C'est aussi à la périphérie de la communauté qu'ont vécu les Curzi. Sans en être coupes, les Curzi n'ont pas baigné dans l'atmosphère de la communauté italienne, au sein de laquelle son père ne comptait aucun parent.

À cause de leur nom, ses frères aînés ont subi de la discrimination, même s'ils ne parlaient pas un traitre mot d'italien. (L'animatrice Jeannette Biondi a vécu la même expérience.)

Quand il a joué dans *Café Italia*, le film de Paul Tana sur les Italiens de Montréal, Pierre Curzi a senti le besoin de retourner au pays de ses ancêtres.

Comprends pas!

Il s'est alors confirmé dans son identité de Québécois francophone. Aussi nationaliste que sa compagne, Marie Tifo, il n'a pas compris la rumeur des Italo-Montréalais vers l'école anglaise. Ses propres enfants, de 19 et 16 ans, sont aussi francophones que leur mère, Lucile Beaudette.

De ses origines italiennes, dont il est fier, il croit avoir retenus les habitudes alimentaires et le rapport à la propriété. «J'ai une terre en Mauricie; mes frères et ma sœur sont tous propriétaires. N'ayant plus de pays, les immigrants ont sans doute un plus grand besoin de posséder leur coin de terrain. C'est une manière de faire sa place.»

DONATO PADUANO

famille arrivée en
1953



Les Montréalais ont adoré le boxeur flamboyant, qui avait battu Marcel Cerdan junior, le 11 mai 1970, au Madison Square Garden de New York.

Donato Paduano avait alors empoché une bourse de 25 000\$, une incroyable fortune pour le petit Italien de Rapabottoni, en Molise, arrivé à Montréal à l'âge de 12 ans, en 1960.

Dans un garage

C'est au cœur de Montréal, dans le garage de l'Italian Boys Club et à la Palestre nationale, que Donato avait appris le métier qui allait en faire une vedette nationale au Québec.

Gennaro, le père de Donato, était d'abord venu préparer le terrain, en 1953. Travailleur de la construction, il devait passer sa vie à l'emploi de la firme Francon. Sept ans après son arrivée à Montréal, papa Gennaro faisait venir la famiglia: Giovannina, la mère, et les quatre enfants.

C'est en 1970 que la famille Paduano emménageait dans sa propre maison, à Saint-Léonard. Sauf un frère, installé à Terrebonne, toute la famille habite Saint-Léonard.

Après son divorce, Donato est retourné chez ses vieux parents, 69 et 68 ans, avec qui «la parole toujours l'italien — «la seule langue que je connaisse vraiment», précise l'ancien boxeur.

Après la descente aux enfers qui a suivi les heures de gloire dans l'arène, Donato s'est recyclé dans la livraison de fruits et légumes. Son fils aîné, Dany, habite avec lui, tandis que les deux jumeaux de 14 ans demeurent avec leur mère, Linda Ouimet.

Toujours italien

Donato se sent toujours Italien, Italien-Canadien ou plutôt Italien-Québécois, car les Italiens de Toronto sont différents de ceux de Montréal, selon l'ancienne étoile du ring.

À l'écouter au téléphone, on croirait entendre un athlète canadien-français de l'époque de Maurice et de Henri Richard.

MICHEL PALLASCIO

famille arrivée en
1813



La femme, Anne-Marie Legault, sa mère, Isabelle Bayart, sa grand-mère, Cécile Lanoue, et même son arrière-arrière-grand-mère, Claire Brien dit Desroches, sont toutes Québécoises de souche.

Michel Pallascio, dont les racines montréalaises remontent à 1813, dans le quartier Saint-Jacques, se souvient que son grand-père ne parlait déjà plus l'italien. Son père était gérant de caisse populaire et Michel se voit comme un Québécois francophone pure laine.

Un banquet

En 1982, les Pallascio s'étaient rassemblés, pour un banquet de famille au restaurant Hélène-de-Champlain. «Nous étions plus de 90 et c'est tout un morceau du passé qui remontait à la surface», raconte Michel Pallascio, comme le ferait un Gagnon ou un Tremblay au retour d'un rassemblement de clan. C'est alors qu'il a appris qu'Ernest Pallascio-Morin provenait de la même souche.

C'est avec le régiment Meuron, du nom de son commandant suisse, que Matteo Pallascio, un Pied-montais d'Asti, débarque au Québec, en 1813, pour y rester. Ses sept enfants porteront tous des prénoms français, tout comme leur mère, Claire Brien dit Desroches.

Le président de la CECM provient donc de la première colonie, de cette poignée d'Italiens, arrivés durant le XIX^e siècle, la plupart comme mercenaires dans des régiments défendant les couleurs de l'Angleterre.

CLAUDE CORBO

famille arrivée en
1892



La mère, Mignonne Côté, tout comme sa femme, Louise Joubert, sont des francophones pure laine. Sa langue maternelle est donc le français, comme pour ses deux fils, Martin et Vincent.

Claude Corbo, le recteur de l'UQAM, ne peut cependant oublier l'enfance dans la Petite Italie, avec son père, Nicola, le premier notaire montréalais d'origine italienne. Trilingue, Nicola avait fait ses études au collège Sainte-Marie et à l'Université de Montréal.

Tout en étant assimilé à la majorité francophone, Claude Corbo sait qu'une partie de lui est différente, surtout quand on soulève des points négatifs sur les Italiens. Les farces plates sur les souliers pointus pour tuer les coquerelles ne l'ont jamais laissé indifférent.

La guerre

Comment pourrait-il oublier que son père et son grand-père, Achille, arrivé à Montréal en 1892, furent emprisonnés en 40-41, à Petawawa, parce qu'ils étaient d'origine italienne et que l'Italie était passée dans le camp allemand.

Achille Corbo et Amalia eurent sept enfants, dont les enfants se sont assimilés à l'anglais ou au français, selon la langue de la mère.

Claude Corbo a suivi péniblement la crise de Saint-Léonard et c'est avec douleur qu'il voit si peu de jeunes Italiens à l'UQAM, dont il est recteur.

Le jugement Proulx paralyse les cours municipales

Les tribunaux administratifs menacés du même sort?



YVES BOISVERT

On est inquiet, au ministère de la Justice. Après avoir vu le régime des cours municipales se faire rosser par la Cour d'appel, on craint de plus en plus sérieusement que le monstre à 100 têtes des tribunaux administratifs ne soit pourfendu.

Si la Cour suprême confirme le jugement de la Cour d'appel et déclare les cours municipales du Québec inconstitutionnelles, le gouvernement sera dans l'embarras. Mais si les tribunaux administratifs sont ébranlés, ceux qui rendent des centaines de milliers de décisions par année, ce pourrait être un désastre pour l'appareil de l'État.

L'affaire Lippé

Le jugement de la Cour d'appel dans l'affaire Lippé, rendu la semaine dernière, vient confirmer pour l'essentiel un jugement de la Cour supérieure déclarant inconstitutionnelles les cours municipales du Québec.

La raison? Sauf à Montréal, Québec et Laval, où siègent des «purs juges», les 110 juges des 137 cours municipales du Québec sont des avocats qui viennent arrondir leurs fins de mois en montant sur le banc, le soir. Le double statut de ces juges-avocats, dit la Cour d'appel, laisse planer une apparence de partialité.

On n'a pas prouvé que l'un quelconque des juges municipaux dans les faits a fait preuve de partialité. Cela n'est pas nécessaire, écrit le juge Michel Proulx, qui a rédigé l'opinion principale de la Cour d'appel: «les apparences ou l'image de la justice comptent tout autant que la réalité» car la confiance du public en l'appareil judiciaire lui est vitale.

Or, conclut le juge Proulx, «l'image que le public se fait du juge ne colle pas avec la réalité du juge à temps partiel».

Comme, depuis 1982, la Charte canadienne des droits et libertés garantit à tout inculpé un procès devant «un tribunal indépendant et impartial», la Cour d'appel invalide l'article de la Loi sur les cités et villes qui permet à un avocat de siéger comme juge d'une cour municipale.

Le juge Christine Tourigny, dissidente, ne voit pas les choses de cette façon. Selon elle, il est vrai que les cours municipales ne présentent pas le même degré d'indépendance que les cours supérieures, mais pas de là à entraîner une crainte raisonnable de partialité chez les justiciables.

Certains observateurs perspicaces ont souligné que le juge Proulx est un ancien criminaliste, une race de plaideurs qui ne tient pas en haute estime les cours municipales. Le juge Tourigny, elle, est une ancienne sous-ministre de la Justice, peut-être plus sensible

aux problèmes d'«administration de la justice»...

Où tracer la ligne?

Quoi qu'il en soit, la question est celle de savoir «où tracer la ligne». Il est noble de brandir bien haut la Charte, mais les impératifs d'accessibilité et d'efficacité de la justice ne doivent-ils être pris en compte?

«C'est une question bien plus politique que juridique! dit le professeur Gilles Pépin, de l'Université de Montréal. Est-il normal que des personnes qui exercent des fonctions judiciaires le fassent à temps partiel? Voilà la question.»

«Est-ce qu'il faut avoir des juges qui ont le même statut que les juges de la Cour suprême pour interpréter un règlement sur les chiens?», demande quant à lui le professeur Jean Hétu, de l'U de M, président du comité d'étude sur les cours municipales qui a inspiré la réforme de 1989.

L'an dernier, en effet, le ministère de la Justice, voyant venir les coups, a mis en œuvre une importante réforme des cours municipales de façon à accroître leur niveau d'indépendance. Les juges municipaux sont maintenant choisis par concours, comme les juges de la Cour du Québec. Ils sont nommés par Québec et siègent «durant bonne conduite», ne pouvant être renvoyés par des ennemis politiques après une élection. Leur salaire est encore payé par les municipalités, mais il est fixé par Québec. Il leur faut dix ans de pratique du droit pour être admissibles, au lieu de cinq auparavant, etc.

«Nous avons voulu resserrer la vis partout tout en étant pratique, de dire Me Hétu. Il existe une tradition de près de 100 ans et c'est une structure qui s'est révélée très efficace. Il est fondamental que les citoyens puissent avoir accès facilement à une justice peu formaliste et peu coûteuse.»

L'avocat Jean-Claude Hébert, qui faisait partie du comité Hétu, était d'accord avec ses 11 collègues sur presque tout. Mais il fut dissident sur la question des avocats-juges. Aujourd'hui, la Cour d'appel lui donne raison: «je ne me réjouis pas de voir des gens dans l'eau chaude, mais j'ai la tentation de dire au ministère: je vous l'avais bien dit!»

10000 causes par semaine

En attendant que la Cour suprême annonce si elle se penchera ou non sur cette question, on se retrouve ni plus ni moins dans le vide juridique.

Comme par hasard, le congrès annuel des juges municipaux québécois tombait le week-end dernier, soit le lendemain du jugement de la Cour d'appel. La traditionnelle partie de golf a dû céder la place à une longue séance d'information...

Un juge municipal qui a assisté au congrès a déclaré à La Presse qu'il fut recommandé de ne faire que des «actes conservatoires», c'est-à-dire de préserver les droits des parties. «Je ne rends aucun jugement qui a pour effet de condamner quelqu'un d'ici à ce que la Cour suprême ait décidé si elle

entendra l'affaire (Lippé) ou non. Tous ceux qui veulent absolument procéder sont déferés en Cour du Québec» — un tribunal hyper-engorgé.

«Les juges siègent toujours mais la règle de prudence s'impose», a déclaré, sans donner de détails, le président de la conférence des juges municipaux, Me Jean-Denis Gagnon.

Les cours municipales rendent en moyenne 10000 jugements par semaine et donc un demi-million par année... Il ne faudrait pas que les cours municipales demeurent trop longtemps dans les limbes juridiques!

C'est pourquoi la Cour suprême a accepté d'entendre dès le 2 octobre le Procureur général du Québec, qui demandera la permission d'interjeter appel du jugement Proulx. Si la Cour suprême juge l'affaire suffisamment importante et d'intérêt national, comme on le suppose, les effets du jugement de la Cour d'appel seront suspendus jusqu'au jugement final.

Sinon, le gouvernement du Québec devra s'atteler de toute urgence à une réforme en profondeur du système des cours municipales.

Si la Cour suprême maintient le jugement de la Cour d'appel, on imagine généralement qu'il faudra congédier les trois quarts des juges des cours municipales pour n'en garder qu'une trentaine qui seraient juges à temps plein mais itinérants — c'est le modèle ontarien. Cette réforme n'entraînerait pas nécessairement des coûts très élevés mais elle n'est souhaitée ni par le gouvernement (qui verrait le nombre et la puissance des «vrais juges» augmenter), ni par les municipalités (qui perdraient «leurs juges») et encore moins par les avocats-juges...

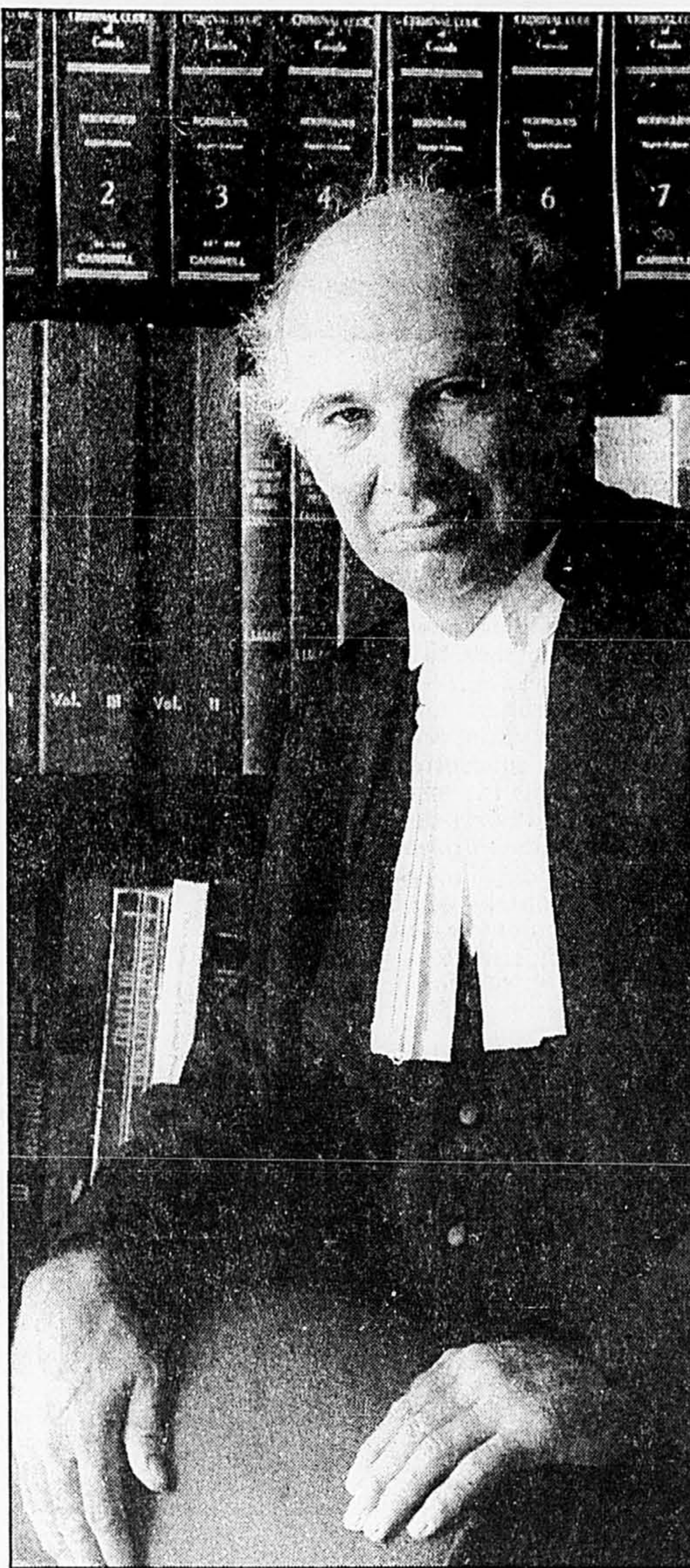
En ce moment, dans sept villes moyennes (dont Sherbrooke, Trois-Rivières et Longueuil), ce sont des juges à temps plein (qui sont tout de même membres du Barreau) qui siègent. Ils s'estiment ainsi à l'abri de la décision de la Cour d'appel.

Quant aux jugements déjà rendus par les cours municipales (ou qui le seront sans contestation), il sera impossible de les remettre en question, selon les avis compétents, peu importe la décision de la Cour suprême.

Tribunaux administratifs

Mais outre le problème des cours municipales, c'est tout le problème de l'indépendance des tribunaux administratifs que fait ressurgir la décision de la Cour d'appel. Que ce soit la Régie du logement, la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles ou la Commission des affaires sociales, les tribunaux administratifs, créés souvent pour juger des affaires spécialisées en vertu d'une ou quelques lois, rendent des décisions extrêmement lourdes de conséquences (financières et humaines). Pourtant, le statut de ses membres n'est aucunement comparable à celui d'un juge.

La Charte québécoise des droits



Extraits du jugement

La personne raisonnable n'ignore pas que la justice est humaine et que cet avocat-juge sera exposé à plusieurs situations qui peuvent engendrer un conflit d'intérêts, que cet avocat-juge œuvre dans plusieurs milieux, partage son temps entre la cour et ses clients et qu'ainsi il est plus susceptible qu'un juge à temps plein de favoriser ou de nuire à ses adversaires d'hier. Comment doit-on percevoir, par exemple, la situation de l'avocat qui négocie ou transige avec son confrère devant qui il doit se rendre plaidier le soir même?

Je conviens que (...) les tribunaux n'ont pas à rechercher le régime «parfait» ou la solution idéale. Également, comme le disait le juge Laforest (...) «il faut se rappeler que la tâche de gouverner revêt un caractère pratique» et aussi éviter de substituer l'opinion judiciaire à celle du législateur. Toutefois, le droit à une audition devant un tribunal indépendant et impartial est un des droits les plus sacrés: une société ne peut pas faire de compromis à son égard et je ne vois pas comment je pourrais conclure que le système du juge à temps partiel ne constitue qu'une atteinte minimale à ce droit fondamental.

Le juge Michel Proulx, pp. 66, 90 et 91.

«(...) Je ne puis me convaincre que le système des juges municipaux québécois souffre d'un tel défaut d'indépendance qu'il entraînerait, chez la personne raisonnablement renseignée, une crainte de partialité.»

Le juge Christine Tourigny, dissidente, p. 27.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que, d'un point de vue historique, l'administration de la justice était servie adéquatement par des juges à temps partiel autorisés à pratiquer le droit ou impliqués dans d'autres occupations professionnelles ou dans les affaires tout en exerçant une fonction judiciaire. Dans les premiers temps, il faut bien rappeler que dans certains districts judiciaires au Canada on n'exigeait même pas des juges de paix et des magistrats qu'ils aient une formation juridique (...).

Mais nos standards de justice, d'impartialité et d'indépendance ont évolué de façon considérable ces dernières années, en particulier avec la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce qui pouvait être acceptable, ou à tout le moins tolérable, en 1900 ou même en 1980, ne l'est plus aujourd'hui.

Le juge Melvin L. Rothman, pp. 6 et 7.

de la personne consacre cependant le «droit à une audition publique et impartiale de sa cause par un tribunal indépendant».

«Il faut tracer la ligne quelque part, de dire le professeur Yves Ouellette, de l'Université de Montréal. A mon avis, on ne peut pas exiger la même indépendance que pour les tribunaux ordinaires, à cause des exigences spéciales des tribunaux administratifs (justice moins formaliste, spécialisée, besoin de renouvellement des idées, efficacité, etc.).

Mais le professeur Ouellette juge inadmissible le processus actuel de nomination dans ces tribunaux: «Il faut que les nominations cessent d'être des récompenses politiques, comme c'est trop souvent le cas.» Ces personnes sont nommées pour des mandats d'une durée fixe, ce qui est acceptable, mais à condition que le renouvellement, tout comme la rémunération, ne soient pas soumis à l'arbitraire gouvernemental.

Au ministère de la Justice, si l'on insiste pour souligner que le jugement Proulx ne s'applique pas aux tribunaux administratifs

(la Cour elle-même le spécifie), Anne Lebel, porte-parole du ministère, indique qu'un «important réforme» qui est «une des priorités du ministre» est actuellement en cours dans ce secteur, mais sans donner de précision.

Le professeur Pépin, lui, ne doute pas non plus que l'on attaquera de plus belle l'indépendance des tribunaux administratifs. Mais ces contestations ont traditionnellement été repoussées par les juges, qui «ont toujours craint de désorganiser le système». Il faut s'attendre à ce qu'ils mettent la barre de l'indépendance moins haute que pour les cours municipales, d'autant plus que ces dernières rendent non seulement des décisions en vertu des règlements municipaux mais aussi en vertu du Code criminel (infractions mineures). Ces jugements pouvant entraîner l'incarcération (ce n'est jamais le cas pour les tribunaux administratifs), il est normal que les exigences d'indépendance et d'impartialité soient plus rigoureuses. C'est pourquoi il faut hésiter avant de prédire l'inconstitutionnalité des tribunaux administratifs...

L'héritage empoisonné de Pierre Trudeau au Sénat



GILLES PAQUIN

du bureau de La Presse
OTTAWA

«Le mal que l'homme vit après lui.» Cette sentence tirée de Shakespeare s'applique parfaitement au leader des troupes libérales au Sénat Allan MacEachen.

Après avoir semé la pagaille dans les finances publiques alors qu'il était ministre des Finances dans le gouvernement Trudeau, MacEachen s'est réfugié à l'abri des élections à la Chambre haute. De là, il tente de bloquer l'impopulaire mais indispensable redressement fiscal proposé par le gouvernement conservateur.

Drapé dans l'étendard du justicier défendant le petit contribuable, MacEachen poursuit une campagne d'obstruction systématique face à divers projets de loi déjà adoptés par la Chambre des communes. Sa dernière cible est la TPS, cette taxe fédérale de 7 p. cent qui frappe presque tous les produits et services.

Le discours des sénateurs libéraux obtient un certain succès puisque personne n'apprécie les nouvelles taxes, mais il sonne de plus en plus faux à chaque fois que Jean Chrétien refuse de s'engager à tuer la TPS s'il prend le pouvoir un jour. Cette semaine,

M. Chrétien a même avoué qu'un éventuel gouvernement libéral devrait forcément produire une version «améliorée» de la TPS. On ne pourra pas toujours laisser croire la dette fédérale sans sourcilier comme le faisait le régime précédent.

Les élan oratoires de Jean Chrétien laissent également un arrière-goût désagréable lorsqu'il s'en prend au favoritisme de Brian Mulroney dans ses nominations au Sénat, lui reprochant particulièrement celle de l'ex-premier ministre de Nouvelle-Écosse John Buchanan. C'est à se demander si le chef libéral s'imagine

que nous sommes tous devenus amnésiques.

Il est évident que Brian Mulroney ne choisit plus que des bleus pour combler les postes vacants au Sénat. Il est non moins évident que cela est contraire à l'esprit de l'accord du lac Meech et finalement, il est clair que le choix de Buchanan était une énorme gaffe politique.

Chrétien est mal placé

Cela étant dit, l'ancien vice-premier ministre Jean Chrétien est bien mal placé pour dénoncer le «patronage» éhonté de Brian Mulroney. A-t-il déjà oublié qu'il était le proche conseiller de Pier-

re Trudeau lorsque celui-ci a nommé quatre de ses ministres, quatre de ses députés et autant d'organismes libéraux au Sénat juste avant de déclencher des élections en juin 1984?

L'héritage de Pierre Trudeau au Sénat ne s'arrête pas là; c'est lui qui a désigné 45 des 52 sénateurs libéraux encore en place. De ce nombre, 15 sont d'anciens ministres rouges; 10 sont d'ex-députés de ce parti; six sont des candidats libéraux défaits et 12 ont été ou sont encore des organisateurs ou percepteurs de fonds libéraux.

Ce vieux fond rouge est d'ailleurs le prétexte employé par Brian Mulroney pour reprendre la belle grande tradition canadienne de «bourrage» du Sénat suivie par tous ses prédécesseurs. Portant à bout de bras la «noble cause de la démocratie», le premier ministre veut enfin installer une majorité conservatrice à la Chambre haute, afin que soit respectée la volonté de ses élus du peuple qui siègent à la Chambre des communes.

Non seulement les conservateurs doivent-ils toujours négocier avec un Sénat majoritairement libéral depuis leur arrivée au pouvoir en 1984, mais à moins d'un coup de force de leur part, cela pourrait durer jusqu'à la fin de leur mandat.

Traquenards

Les libéraux sont majoritaires au Sénat depuis 44 ans. Même

avec ses dernières et si controversées nominations à la chambre haute, Brian Mulroney est encore exposé aux traquenards de MacEachen et risque de voir sa TPS entrer en vigueur tellement à retardement qu'il la portera comme un licou pendant la prochaine campagne électorale. C'est pourquoi certains ministres conseillent à M. Mulroney de prendre le taureau par les cornes et de nommer huit sénateurs supplémentaires, comme le lui permet une vieille disposition de la Constitution.

Le premier ministre n'a pas encore annoncé sa décision. Doit-il

passer outre aux protestations de Jean Chrétien et nommer des sénateurs supplémentaires au risque de déclencher une tempête politique, ou patienter et faire preuve de souplesse pour passer la TPS et ses autres projets?

En attendant sa réponse les libéraux ont encore 52 sièges; les conservateurs 41; les indépendants six. Cinq des 104 places demeurent libres. Les dignes sénateurs libéraux pourront donc s'amuser encore un certain temps sur le dos des contribuables. Mais leur croisade aura de plus en plus l'air de ce qu'elle est vraiment: une fumisterie partisane.



Pierre Elliott Trudeau a nommé 45 sénateurs. La plupart, comme Allan MacEachen (à gauche) et Pierre De Bané, ont des liens évidents avec le Parti libéral du Canada.



Comme ses prédécesseurs, Brian Mulroney a nommé ses amis au Sénat, parmi lesquels l'organisateur Michel Cogger (à gauche) et l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse John Buchanan.



Plus

L'IRAK EST UN BON CLIENT QUE PLUSIEURS PAYS HÉSITENT À PERDRE

La France est prise à son propre piège

Saddam Hussein lui doit 5,5 milliards \$



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

Dans une récente caricature de Cabu du «Canard enchaîné», on voit l'ogre moustachu Saddam Hussein en train de caresser la tête blonde d'un petit otage français: «Et qu'est-ce qu'il fait dans la vie, ton papa chéri?», demande Hussein. Réponse du gamin: «Il fabrique des missiles à l'Aérospatiale».

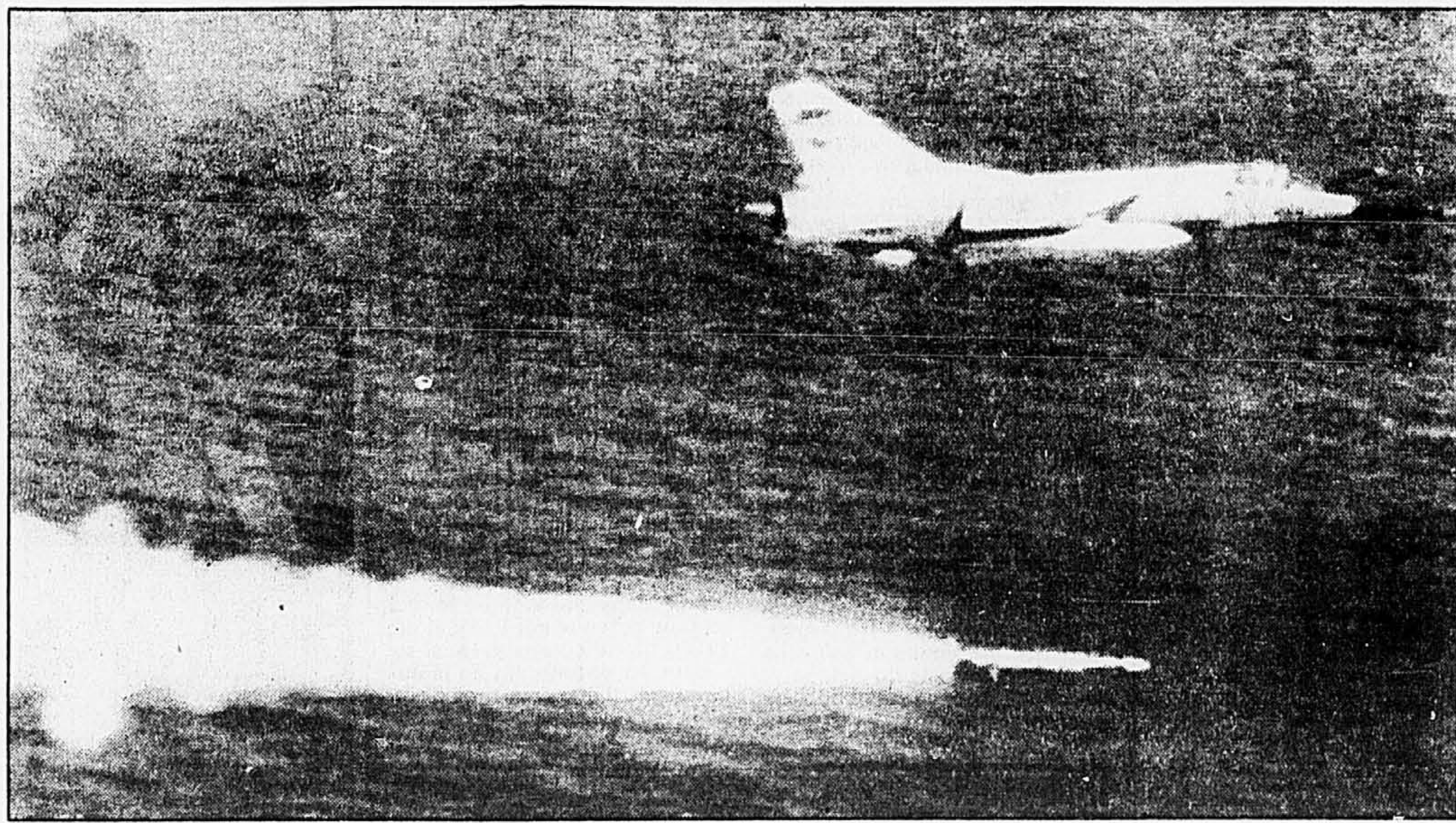
Comme chacun sait, l'Aérospatiale est une société géante d'aéronautique, travaillant pour le civil, mais aussi le militaire. Donc, pour tout dire, un «marchand de canons» à temps partiel. Comme les industries Dassault, comme Matra.

Ironie amère de la situation: parmi les quelques centaines de Français retenus en otages en Irak, une bonne partie sont des cadres, ingénieurs ou techniciens de sociétés françaises fournissant de l'armement sophistiqué à Bagdad. Ou exécutant des contrats plus ou moins directement liés à la chose militaire: travaux d'infrastructure, vente de matériel électronique de pointe etc.

On peut parier que bon nombre d'Occidentaux qui se trouveraient en Irak au moment du déclenchement de la crise étaient dans une situation comparable: le pays de Saddam Hussein est, depuis plus de quinze ans, un client d'importance pour tous les grands fabricants d'armement du monde et pour les industriels. Le premier fournisseur militaire de l'Irak — et de très loin — étant l'URSS, qui a même des centaines de conseillers militaires dans le pays. Avec cette nuance importante: l'Union soviétique étant officiellement «amie» de l'Irak, la garde apparemment une certaine influence sur son «protégé», et en tout cas ses ressortissants, jusqu'à preuve du contraire, sont libres de quitter le pays.

Situation désagréable

La France est, pour sa part, dans la situation la plus désagréable qu'on puisse imaginer. Si l'arsenal de Saddam Hussein vient de



La France a vendu à l'Irak des centaines de missiles EXOCET, et des dizaines de chasseurs Mirage.

tous les pays imaginables, la France reste, sur les quinze dernières années, le fournisseur numéro deux: c'est elle qui, de très loin, a été le meilleur soutien de Bagdad, juste après l'URSS. Ce «dévouement» n'a pas donné de grands résultats dans la crise actuelle, puisque les otages français sont traités exactement comme les autres.

Les résultats les plus concrets de cette longue «amitié» entre les deux pays: d'abord, les soldats français envoyés dans le golfe ont en face d'eux les armements français les plus sophistiqués, à commencer par des centaines de missiles Exocet, et les avions de chasse les plus performants; ensuite, sur la montagne d'armements vendus depuis 1973, une bonne partie n'a évidemment pas été payée — et ne le sera sans doute jamais. La facture: 5,5 milliards \$.

Bref, de mauvais esprits diraient que l'argent des contribu-

bles français a servi à s'armer Saddam Hussein dans sa guerre — pas encore tout à fait déclarée — contre la France, entre autres grands pays occidentaux. Il y a deux semaines, on entendait même des généraux et spécialistes militaires expliquer à la radio que si le porte-avions «Clemenceau» envoyé dans la région ne peut pas s'approcher directement du Golfe, c'est parce qu'il lui manque les chasseurs Super-Etendards... vendus ou prêtés à l'Irak.

Depuis le déclenchement de la crise, le 2 août, les commentateurs ne se privent pas de retracer les hauts faits de l'amitié franco-irakienne depuis 1973. Malheureusement pour lui, c'est le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, qui a eu le triste privilège de faire la dernière visite ministérielle à Bagdad — en janvier dernier — et donc de prononcer en cette occasion quelques compliments d'usage en direction du président irakien.

Mais en fait, dans le monde politique français, les principaux dirigeants, de droite comme de gauche, ont de fâcheux antécédents à ce chapitre. C'est le premier ministre Chirac qui avait autorisé la vente d'une centrale nucléaire en 1975, laquelle vente devint effective sous Raymond Barre. C'est sous le gouvernement Barre que Dassault reçut commande de 72 Mirages, ce qui n'était pas négligeable.

Quant aux gouvernements socialistes, ils ont après 1981 exécuté tous les contrats passés. Ils ont vendu des Exocet — ce missile ultra-sophistiqué qui avait permis à l'Argentine d'infliger quelques pertes importantes à l'armée britannique pendant la guerre des Malouines. C'est sous la gauche également que, pour contrer la menace iranienne, on prêta les Super-Etendards à l'armée irakienne — de manière à étendre considérablement sa capacité de bombardement.

Beaucoup de dirigeants français ont donc encensé le dictateur de Bagdad et son régime. L'association des amitiés franco-irakiennes compte quelques sommités dans ses rangs. On trouve même ici et là des personnalités «progressistes» qui, retour de Bagdad, ont tenu des discours diatribes sur le «modernisme» du régime bassiste.

Il ne faut pas accorder plus d'importance que nécessaire à ces discours. En Irak, la France a d'abord et surtout fait des affaires juteuses. Et plutôt inconsidérées.

Cela commence en 1973, au moment du premier choc pétrolier. L'armée irakienne, équipée jusque-là par l'URSS, est loin d'avoir les dimensions actuelles. Et lui manque surtout une capacité offensive.

A l'époque, le régime de Saddam Hussein ne paraît pas plus effrayant qu'un autre. Et il a du pétrole. En échange d'un contrat

de dix ans lui assurant du pétrole en quantité — et à un prix très avantageux — la France commence à livrer du matériel offensif et ultra-moderne à Bagdad. Dans la foulée, on signe l'accord pour la construction d'une centrale nucléaire à Tammouz (laquelle sera détruite en juin 81 par l'aviation israélienne). En fait, chacun sait que cette centrale fournit à l'Irak les moyens accélérés de se doter de l'arme nucléaire.

Après le début de la guerre irano-irakienne — déclenchée froidement et naïvement par Saddam Hussein en 1980 — d'autres considérations entrent en ligne, et qui arrangent bien les vendeurs d'armes: il faut soutenir l'Irak «laïc» et «raisonnable» contre la menace folle des ayatollahs iraniens. Le raisonnement n'est pas totalement dénué de sens, mais il aboutit à équiper d'un armement colossal (et surtout ultra-moderne) un régime dont on savait qu'il faisait régner la terreur dans le pays et qu'il avait cyniquement agressé l'Iran parce que ce pays semblait en plein chaos. Un régime qui, il y a deux ans, a gazé les populations kurdes par milliers. Après avoir massivement utilisé les mêmes armes chimiques pour venir à bout de l'Iran.

Bien entendu, ce n'est pas la France qui a elle seule multiplié par dix la capacité offensive de l'Irak. Il y avait l'URSS, et il y a toujours des marchés «secondaires» d'armement, au Brésil, en Inde, en Afrique du sud etc. Quant aux armes chimiques, leur fabrication ne pose pas de problèmes techniques importants. Là où la France a joué un rôle important, c'est en fournissant certains armements ou technologies très avancées — dont le missile Exocet, considéré «imparable» — qui constituent une menace réelle pour la force d'intervention dans le Golfe.

Aujourd'hui, mis à part quelques hurluberlus intellectuels, ou Jean-Marie Le Pen, leader de l'extrême-droite, Saddam Hussein n'a plus beaucoup d'amis déclarés en France. Parmi les grands responsables politiques, ceux qui ont le plus couvert de fleurs le client privilégié de Bagdad se contentent d'observer un silence un peu gêné.

L'URSS fera tout pour éviter la rupture avec l'Irak



JOONEED KHAN

L'Irak, qui fait aujourd'hui les frais de la coopération soviéto-américaine au point où Moscou offre d'échanger avec Washington des renseignements confidentiels sur le régime de Bagdad, servit durant la Guerre froide de véritable pivot pour la stratégie proche-orientale de l'URSS, face à la volonté des États-Unis de l'exclure de la région et de l'endiguer.

De ce fait, et surtout à partir de la révolution républicaine de 1958 à Bagdad, l'URSS fut de son côté un vrai pilier de la modernisation irakienne: c'est dans un élan commun avec la «République arabe unie» (RAU, groupant alors l'Égypte et la Syrie) que l'URSS et le Bloc de l'Est reconquirent en effet la «République populaire» proclamée par le général Kassem et ses «Officiers libres» en juillet de cette année-là, sur le modèle de la révolution républicaine de 1952 en Égypte.

C'est qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne, ancienne puissance tutrice conservant la haute main sur un Irak monarchiste officiellement indépendant depuis 1932, s'attela, à l'instigation des États-Unis rapidement engagés dans la Guerre froide, à échafauder avec la Turquie, l'Irak, l'Iran et le Pakistan une alliance stratégique vouée au containment du communisme soviétique: l'alliance, nommée Pacte de Bagdad, vit le jour en 1955, à un moment où les nationalistes arabes, eux, se rapprochaient de l'URSS.

Ce fut là une véritable percée pour l'empire soviétique de Nikita Krouchtchev, qui s'empara des lors à articuler à partir de l'Irak une contre-stratégie en direction la mer Rouge et de l'océan Indien. L'Irak quittait en 1959 le Pacte de Bagdad, qui devint alors le CENTO (Organisation du Traité du centre), et Kassem tomba sous l'influence des communistes, aux prises avec les baasistes et les nassériens, dont bon nombre furent massacrés dans la foulée de complots ratés contre le régime.

Des alliés réalistes

Mais si l'Irak, pragmatique au

coeur de la Guerre froide, sut jouer des rivalités Est-Ouest et monnayer ses liens avec l'URSS, celle-ci se montra tout aussi réaliste durant les années 1960 quand Kassem se retourna contre les communistes et chercha à relancer sa popularité en revendiquant le Koweït et en exigeant la renégociation des contrats pétroliers avec les grandes firmes occidentales. Du premier coup d'État baasiste (1963) au deuxième (1968), l'URSS s'efforça de ménager sa filière irakienne; surtout que la Guerre de juin 1967 avait renforcé l'influence américaine au Proche-Orient.

Si bien qu'après 1968, en dépit de vastes purges dans les rangs communistes et nassériens ordonnées par un Saddam Hussein devenu le véritable homme fort de Bagdad, l'URSS consolidait ses liens avec l'Irak en concluant des accords de livraisons d'armes, de coopération économique, d'échanges culturels et scientifiques. En 1969, l'URSS s'engagea à soutenir le développement pétrolier irakien, et même à y participer. En 1972, l'Irak nationalisait la grande société pétrolière IPC dominée par les Britanniques et signait avec l'URSS un Traité d'amitié et de coopération à long terme, s'ancrant ainsi dans le camp soviétique.

Les délégations de haut niveau se succédèrent entre Moscou et Bagdad. Saddam Hussein, alors vice-président, négocia lui-même avec l'URSS, en 1972, un Traité d'amitié et de coopération qui formalisait la nouvelle alliance. L'Irak conclut, en 1975, un accord d'association au Comecon, la zone commerciale du Bloc de l'Est. Le dirigeant de Bagdad et sa volonté de doter l'Irak d'infrastructures dignes d'un État moderne, alliés au fait qu'il disposait d'énormes liquidités dans la foulée non seulement de la nationalisation de l'IPC mais aussi des chocs pétroliers des années 1970, firent de ce pays, planté en plein coeur du Proche-Orient, un allié clé pour l'URSS et le Bloc de l'Est.

Un fournisseur d'armes

Bagdad joua aussi certes la carte du non-alignement et chercha à diversifier ses échanges, du côté de la France notamment, mais conseillers soviétiques et est-européens affluèrent en Irak, construisant des aciéries à Khor Zubair, des usines de textile et des



Lors de sa récente rencontre avec le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz, le président soviétique Mikhail Gorbatchev a vertement condamné l'annexion du Koweït. Mais l'URSS fera tout pour éviter la rupture avec l'Irak.

raffineries de sucre. Mais par-dessus tout, le Bloc de l'Est fournissait l'Irak en armements — tanks T-54, T-55, T-62 et T-72, lance-missiles Frog-7, Frog-9, Scud-B et missiles SS-21, hélicoptères Mi-8 et Mi-10, et bombardiers supersoniques TU-22, Mig-23 et Mig-27, avec ce que tout cela implique en termes de service après-vente et de pièces de rechange, sans compter les armes et munitions pour équiper 400 000 hommes de combat.

Dans son équilibre entre les Blocs, l'Irak du Baas, peu marxis-

te au demeurant, n'hésita pas à prendre ses distances par rapport à l'URSS — en s'opposant à la politique soviétique dans la Corne de l'Afrique et au Yémen du Sud, et en dénonçant «au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» l'occupation de l'Afghanistan par l'Armée rouge. Mais l'URSS, refoulée d'Égypte après la Guerre d'octobre 1973, cultiva patiemment la filière irakienne, tout en consolidant son alliance avec la Syrie et ses liens avec l'Iran, ce qui ne fut guère aisé tout au long de la guerre Irak-Iran, de 1980 à 1988, et de la

guerre afghane impliquant l'Armée rouge.

Cette continuité de «réalisme fonctionnel» entre Moscou et Bagdad explique que l'URSS ait joué un rôle d'intermédiaire efficace dans la guerre Irak-Iran, et qu'elle demeure pour Bagdad interlocuteur fiable et *persona grata* dans la présente crise, en dépit de l'adhésion ferme et volontaire du Kremlin aux résolutions de l'ONU condamnant l'invasion du Koweït et imposant à l'Irak un blocus économique et militaire sans précédent, blocus qui semble

sur le point d'être complété par un embargo aérien. Et en dépit de la normalisation soviéto-saoudienne et des perspectives de normalisation soviéto-israélienne.

À la veille du sommet de Helsinki il y a deux semaines, le ministre Tarek Aziz s'est rendu à Moscou plaider le dossier de Bagdad. Au sortir du sommet, Mikhail Gorbatchev a déclaré aux médias, en présence de George Bush, que l'URSS n'avait pas l'intention de rappeler ses quelque 200 conseillers militaires toujours en Irak. «Ils sont là sous contrat et nous n'entendons pas abroger leurs contrats», a dit Gorbatchev, qui a aussi dit, toutefois: «J'espère que le président et le gouvernement de l'Irak réfléchiront sobrement à notre appel pour le respect des résolutions de l'ONU. Un refus, de leur part mènera l'Irak dans une impasse. Toute action irréfléchie sera une tragédie pour le peuple irakien et pour l'humanité».

Le renchérissement du prix du pétrole profite à l'URSS, pays producteur. Chaque \$ US de hausse signifie, estime-t-on, des rentes supplémentaires de 500 millions \$ US par an pour Moscou — qui en a grand besoin à l'approche d'un hiver qui s'annonce porteur de famine. Mais, selon le ministre Edouard Chevardnadze, la crise a déjà coûté à l'URSS 800 millions \$ US en manque à gagner résultant de la suspension des exportations vers l'Irak et le Koweït. Cette semaine, le chef du KGB confiait que les conditions de travail et de vie des quelque 5000 techniciens soviétiques en Irak «se sont aggravées». Il ajoutait: «Nous tenons les autorités irakiennes responsables de leur vie et de leur état de santé».

Il y a fort à parier cependant que l'URSS, puissance enracinée dans la région, fera tout pour éviter la rupture avec l'Irak. En faisant un lien entre l'occupation du Koweït par l'Irak, celle des territoires arabes par Israël et la persistance du conflit libanais, et en insistant auprès de toutes les parties — y compris d'Israël, soucieux de dépasser la simple normalisation et d'amplifier les échanges avec l'URSS — sur la convocation d'une conférence internationale de paix pour l'ensemble des dossiers du Proche-Orient, Moscou s'est même placé en position de force de pour relancer sa longue coopération avec Bagdad.

**Kundera,
Riopelle,
Tournier,
Tremblay,
Dostoïevski,
Mailer, Brandl,
Faulkner,
LeMoyne,
Duras,
Gauvreau,
Miron, Eco,
Jasmin,
Pissarro,
Ducharme,
Goya, F'Murr,
Bretecher et
compagnie...
ont tous
décidé de
remettre ça
à dimanche.**

En effet! Maintenant, c'est dans l'édition du dimanche que vous pourrez retrouver tous les grands noms de la littérature et des arts. Une douzaine de chroniqueurs hautement lettrés feront un grand tour de la littérature québécoise, étrangère, de jeunesse, de la bande dessinée et des revues... sans oublier de nombreuses entrevues. Pour tout savoir sur la vie littéraire et artistique, c'est le cahier Livres et Galeries qu'il faut maintenant lire, tous les dimanches, dans *La Presse*

Je pense donc je lis

La Presse

102 000 candidats tenteront de devenir éboueurs à New-York

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Quelque 102 000 New-Yorkais se sont inscrits auprès de la municipalité pour passer aujourd'hui les tests d'embauche dans l'espoir de décrocher l'un des 2000 postes d'éboueur de la ville.

Alors qu'il ne requiert pas de qualification particulière — un permis de conduire et de solides reins suffisent — ce métier est bien payé: 23 000 \$ annuellement pour commencer et 35 000 \$ au bout de cinq ans, le tout pour 35 heures hebdomadaires.

Les chances des candidats sont plus minces que celles des étudiants qui cherchent à entrer à Princeton ou Harvard: la cote est de un contre cinquante.

La ville n'avait pas tenu ce concours depuis sept ans, ce qui explique aussi l'affluence. Sans compter, assure Vito Turso, porte-parole du secteur nettoyage de la ville, que «pour ceux qui aiment la vie au grand air, c'est un bon mode de vie. On peut s'y faire des muscles et même bronzer».

Samedi, les candidats — des hommes et femmes de tous âges, «même des grands-pères» — passeront les tests écrits. Rien d'ésotérique, explique Vito Turso, l'examen est simple et concerne le fonctionnement du camion et la connaissance de règles de sécurité.

Lors du dernier concours, 95 p. cent des candidats avaient réussi l'écrit. C'est la raison pour laquelle la ville a décidé cette année pour la première fois de tirer ensuite 15 000 noms au hasard par ordinateur.

Seuls ces heureux gagnants auront la chance de passer le concours physique en novembre: l'impétrant aura 27 minutes pour soulever 147 sacs de neuf kilos environ chacun et les jeter dans une hotte placée à la hauteur du camion. Autrement dit, près d'une demi-heure pour déplacer 1,3 tonne.

New York pourra embaucher dans les quatre ans à venir quelque 2000 éboueurs en tout, juste de quoi assurer le renouvellement des effectifs, économies budgétaires obligent.

La ville est d'ailleurs tellement pauvre qu'elle demande 15 \$ à tous ceux qui passeront l'écrit, un moyen de ramasser 1,5 million \$.

Cela ne couvre même pas tous les frais, assurent les responsables de la municipalité. Rien que pour faire passer l'écrit, il faut en effet louer 26 colléges, engager des surveillants, faire imprimer les tests, puis les faire corriger, programmer un ordinateur.

Bref, dans une ville où le seul secteur privé a perdu quelque 15 000 travailleurs au premier semestre, les ordures ont au moins l'avantage d'être créatrices d'emplois.



Vivez les Laurentides au Mont-Gabriel

Sur les pentes de ski, en bordure du golf, vous goûterez à un style de vie adapté à votre désir d'être pleinement actif.

Vous pourriez obtenir une résidence, avec ou sans garage, de 2 ou 3 chambres à coucher.

Notre conception vous donne l'opportunité de réaliser votre aménagement personnalisé.

Son emplacement privilégié, dans un décor enchanteur, fait des "Villas IV Saisons" une valeur sûre.



VILLAS IV SAISONS

Bureau des ventes
Autoroute 15, sortie 64, direction les pentes de ski et l'auberge Mont-Gabriel
(514) 438-6455
(514) 229-7852

LE CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC LANCE UN APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou celui de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs:

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Manifester du respect et de la fidélité à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise. Traduire les liens entre le passé et le présent du Québec.

Critères d'admissibilité:

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au Premier ministre.

Mise en candidature:

Désirez-vous soumettre une candidature? Si oui, des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes et/ou une association et acheminée avant le 8 octobre 1990 avec la mention «candidature».

Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRÉTARIAT
DE L'ORDRE NATIONAL
DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
975 est, Grande-Allée
Édifice "H" — Bureau #2.404
Québec, QC G1R 4Y8
Tél.: (418) 643-8895



Québec

Du soleil? ...en voilà!



Des destinations toutes chaudes, un service à bord des plus chaleureux, le doux confort des gros porteurs B767, y a vraiment de quoi se prendre une place au soleil!

Aller-retour de Montréal à	à partir de
TAMPA (du 26 novembre au 15 décembre)	199\$
MIAMI (du 29 octobre au 15 décembre)	199\$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
FORT LAUDERDALE (du 27 novembre au 15 décembre)	199\$
WEST PALM BEACH (du 28 octobre au 9 décembre)	199\$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
ORLANDO (du 26 octobre au 9 décembre)	279\$
NASSAU (du 15 octobre au 15 décembre)	299\$
FREEPORT (du 15 octobre au 15 décembre)	299\$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
KINGSTON (du 19 octobre au 3 décembre)	299\$
MONTEGO BAY (du 19 octobre au 3 décembre)	299\$
PORT AU PRINCE (du 21 octobre au 12 décembre)	329\$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
GOVERNOR'S HARBOUR (du 1 novembre au 16 décembre)	349\$
GUADELOUPE (du 27 octobre au 15 décembre)	439\$
ANTIGUA (du 27 octobre au 15 décembre)	439\$

Les vols Montréal à Air Canada sont assurés par Taurus Inc. conformément aux dispositions VARRA conclues dans le règlement sur les transporteurs aériens.
En collaboration avec Air Jamaica.
Certains restrictions, dates et exigences de réservations à l'avance sont en vigueur. Certains tarifs sont assujettis à l'homologation gouvernementale. Places limitées et offertes sur certains vols seulement. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au **393-3333**.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES
PARRAIN DU QUÉBEC


Air Canada